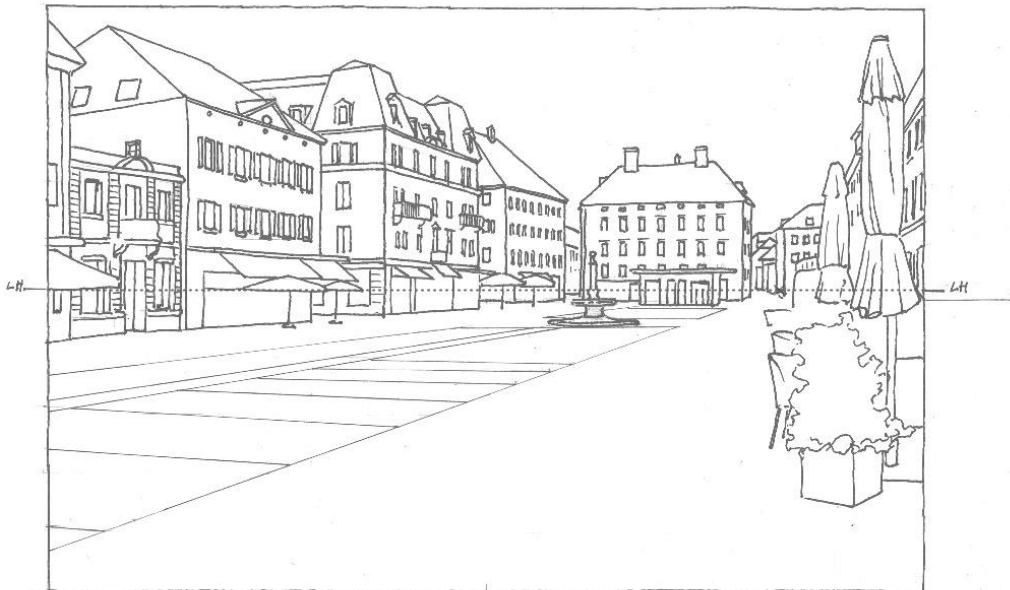


Aménagement de la Place du Marché – Procédure de consultation

Rapport final

Prof. Nicolas Babey, Doyen de l'IMVT

Neuchâtel, le 15 mars 2022



Sommaire

Introduction	3
Synthèse	3
Rapport ateliers participatifs	5
Analyse des entretiens avec les prestataires de services et propriétaires de la Place du Marché	37
Rapport de synthèse groupes d'intérêt	43

Introduction

L'Institut du management des villes et du territoire (IMVT) de la Haute école de gestion Arc a été mandaté en 2021 par la Ville de La Chaux-de-Fonds pour réaliser une partie du processus de consultation auprès de la population, des acteurs économiques et des propriétaires autour de la Place du Marché ainsi que de plusieurs groupes d'intérêt.

Ce document présente l'ensemble des résultats obtenus durant ce processus de consultation.

La consultation auprès de la population a pris la forme d'un processus participatif qui a réuni une cinquantaine de personnes. Organisé en deux ateliers de travail, ce processus avait pour buts d'identifier les attentes, les besoins, les éventuelles craintes et les propositions d'aménagement des participant·e·s. Ce processus participatif avait enfin comme objectif de construire un consensus autour de grands principes d'aménagement de la Place du Marché. Cet objectif a été atteint.

Le rapport complet de ce processus participatif est disponible en **page 5**.

Le Service d'urbanisme a réalisé une trentaine d'entretiens semi-directifs en présentiel avec les commerçants et cafetiers-restaurateur de la Place. Il a également envoyé un questionnaire à l'ensemble des propriétaires des immeubles du périmètre. 11 propriétaires y ont répondu. Quand bien même les commerçants et cafetiers n'ont pas toujours les mêmes attentes ni les mêmes inquiétudes, aucune contradiction rédhibitoire n'est apparue par rapport aux attentes exprimées par les habitant·e·s ayant participé aux ateliers de travail. L'analyse de cette consultation est disponible en **page 37**.

Enfin, 5 groupes d'intérêt ont été consultés entre le mois de septembre et le mois de novembre 2021 : Pro Infirmis ; Pro Senectute ; Agora – Plage des Six-Pompes ; Comité de la Braderie ; et Parlement des Jeunes. Validés par les personnes rencontrées, les résumés de ces entretiens font l'objet d'un rapport de synthèse disponible en **page 43**.

Synthèse globale

- Suite à ce processus de consultation, nous relevons que les grands principes d'aménagement (arbres majeurs, végétalisation) sont validés aussi bien par la demande (les habitants et représentants des personnes âgées et en situation de handicap) que par l'offre (acteurs économiques et culturels ainsi que propriétaires).
- Les principes de spécialisation (localisation des éléments immobiliers) d'une des parties de la Place (Est ou Ouest de la fontaine) est proposé ou validé par toutes les parties prenantes consultées.
- Une forte majorité d'avis propose la localisation des éléments fixes à l'est de la fontaine (côté kiosque).
- Une majorité d'avis remet en cause le principe d'un pavage complet (chemins de circulation composés de dalles de pierre, de béton, de bitume) en justifiant cette

remise en cause par la sécurité et le bien-être des personnes à mobilité réduite. Cependant, nous relevons que les porte-parole de Pro Senectute et Pro Infirmis n'émettent aucun avis négatif à l'égard du pavage...

- Des questions relatives à l'articulation de la Place du Marché avec d'autres espaces publics sont posées aussi bien par les habitant·e·s que les acteurs culturels et le Parlement des Jeunes.
- Enfin, la « composition » des places de parc est soulevée aussi bien par les habitant·e·s que par les acteurs économiques (mix entre zones bleues et places à 30 minutes).

A la fin de ce processus de consultation, nous constatons qu'une « piste consensuelle » se dessine entre toutes les parties prenantes. Cette piste représente à la fois un projet pour les Autorités communales et un cahier des charges pour les professionnel·le·s de l'aménagement urbain.

Aménagement de la Place du Marché

Ateliers participatifs

Rapport

Prof. Nicolas Babey, Doyen de l'IMVT

Octobre 2021

Sommaire

1. Introduction	3.
2. Méthodologie	4.
2.1. Construction du consensus	4.
2.2. Déroulement des ateliers	5.
3. Synthèse des résultats	9.
4. Conclusion	12.
Annexe 1 – PV Atelier 1	13.
Annexe 2 – PV Atelier 2	22.

1. Introduction

Ce document présente les résultats de deux ateliers de travail consacrés aux aménagements de la Place du Marché (PM) relativement à sa future piétonisation.

Ce processus participatif prend place dans un processus de consultation plus vaste, impliquant l'ensemble des parties concernées directement ou indirectement par le projet de réaménagement de la PM : commerçants, cafetiers restaurateurs et autres acteurs économique sis dans le périmètre concerné, porte-parole d'associations représentant la culture (Comité de la Braderie et association Agora) ainsi que des usagers à mobilité réduite (Pro Infirmis, Pro Senectute, Avivo).

Ce processus de consultation élargi est mené par le Conseil communal et le Service d'urbanisme, sous l'égide d'une commission ad hoc composée de représentant·e-s du Conseil général. C'est dans ce cadre général que le Conseil communal a mandaté l'Institut du management des villes et du territoire (IMVT) de la Haute école de gestion Arc pour réaliser une partie du processus de consultation. En l'occurrence, la méthodologie et l'animation des ateliers de travail ont été menés par l'IMVT.

Suite à une invitation à la population diffusée par les services communaux dans la presse, le site internet de la Ville et sur les réseaux sociaux, ce processus participatif a réuni une cinquantaine d'habitantes et habitants de La Chaux-de-Fonds¹ durant deux samedis en matinée, les 25 septembre et 2 octobre 2021, de 9h00 à midi.

Ces ateliers poursuivaient trois objectifs complémentaires :

- 1° Identifier les attentes et besoins d'habitant·e-s de La Chaux-de-Fonds relativement à la vocation et aux aménagements futurs de la PM.
- 2° Inviter les habitant·e-s à faire des propositions concrètes en matière d'aménagement.
- 3° Lister des objectifs faisant consensus et, si possible, identifier un fil rouge commun liant les diverses propositions d'aménagement produites.

La section suivante décrit la méthodologie mobilisée par l'IMVT pour organiser les ateliers et générer des résultats. La section « synthèse » présente ensuite les résultats des deux ateliers. Les procès-verbaux complets des deux ateliers avec les propositions d'aménagements dessinées sont en annexe 1 et 2 de ce rapport.

¹ La commission ad hoc a décidé que ses membres ainsi que les membres du Conseil général ne devaient pas participer aux ateliers. Les commissionnaires et membres du CG ont néanmoins été invités à assister à la présentation des résultats à la fin des deux matinées.

Trois personnes n'ayant pas pu participer aux ateliers (à cause du calendrier ou du Pass Covid) ont envoyé des propositions. Ces propositions individuelles corroborent les propositions consensuelles élaborées par les groupes de travail.

2. Méthodologie

Un processus participatif réunissant un échantillon d'habitants comptant quelques dizaines de personnes n'a pas de valeur quantitative relativement à la population totale de La Chaux-de-Fonds. Ajoutons qu'il est matériellement impossible de réunir un échantillon d'habitant·e·s suffisamment précis (plus de 300 personnes) et suffisamment représentatif (par tirage au sort) pour inviter ensuite ces mêmes personnes à interagir dans des groupes de travail. A moins de multiplier les sessions sans contraintes de ressources tout en disposant de locaux suffisamment vastes.

Par contre, un processus participatif a une valeur qualitative lorsque des personnes qui ne se connaissent pas, relatives à des genres, des âges et des sensibilités politiques différents, réunies en plusieurs groupes de travail, parviennent à produire des propositions similaires. Le nombre de groupes de travail est en fait plus important que le nombre total de personnes ayant participé à un processus participatif. C'est la répétition des propositions émises et des représentations qui est recherchée, à l'instar des méthodes d'enquête qualitatives scientifiques, journalistiques ou encore policières qui cherchent à croiser des informations concordantes provenant de sources différentes afin de produire des faits. Cette concordance signifie ici qu'un consensus a été trouvé.

Enfin, un processus participatif a une valeur politique, dans le sens où des personnes ont consacré gratuitement du temps libre à la définition de projets pour le bien de la collectivité publique, sur invitation de l'exécutif. Mais cette valeur ne saurait faire quelque ombre que ce soit à l'éminente valeur politique du corps législatif communal qui, in fine, décide. Par analogie, le rôle politique d'un processus participatif est comparable à celui d'une commission consultative rattachée au corps exécutif. A la différence près qu'un processus participatif est lié à un projet précis et est éphémère.

2.1. Construction du consensus

Ce sont les personnes qui construisent le consensus, et non l'animateur. Celui-ci spéculer sur les compétences pratiques des personnes relatives à un objet (en l'occurrence la PM) ainsi que sur leurs compétences sociales leur permettant de prendre en compte l'avis différent de leurs voisins de table et d'adapter leur vision à celle des autres en bonne intelligence, sans que quelque position partisane ne vienne interférer dans l'échange.

C'est donc dans les groupes eux-mêmes que le consensus se construit. Afin de potentialiser cette construction, il est important que les groupes soient organisés par tirage au sort, afin d'éviter la formation de groupes réunissant des sensibilités, des genres ou des classes d'âge similaires. Empiriquement, nous constatons par expérience que des groupes réunissant 7 à 10 personnes sont généralement capables de générer de nombreuses propositions consensuelles, qui ressemblent aux propositions des autres groupes.

Nous relevons que l'échantillon de personnes était équilibré en termes de genre, qu'il comprenait des personnes jeunes aussi bien que des aîné·e·s ainsi que des sensibilités politiques différentes. Cet équilibre des genres et cette diversité démographique et sociale ajoutent de la valeur aux résultats obtenus.

Dans les deux sessions, nous avons mis en œuvre les quelques principes méthodologiques précités.

2.2. Déroulement des ateliers

1^{er} atelier

Les deux ateliers se sont déroulés dans les locaux du Club 44.

Le premier atelier avait pour but d'identifier les attentes / besoins des participant·e·s, leurs éventuelles craintes ainsi que leurs propositions générales d'aménagements.

Les attentes désignent les objectifs à atteindre, tandis que les propositions d'aménagements sont relatives aux moyens matériels ou immatériels (règlementations) à mettre en œuvre pour que les objectifs se réalisent.

L'horaire des deux ateliers a été organisé comme suit : un mot de bienvenue des Autorités exécutives, un rappel du processus politique et administratif dans lequel la démarche participative s'insère et enfin une introduction méthodologique de l'animateur. Dans cette introduction, les objectifs proposés aux participant·e·s sont exposés. Il leur est rappelé les éléments qui ne font pas l'objet de discussions, à savoir : le périmètre d'intervention, le principe de piétonisation de la place, le pavage comme traitement principal du sol et enfin le maintien de la fontaine sur la place.

Tirés au sort aléatoirement, les participant·e·s sont ensuite invité·e·s à se rendre dans l'une des salles portant le numéro qu'il·elle·s se sont vu·e·s attribuer. Quatre groupes ont été constitués. Il leur a été donné 1h15 pour parvenir à des propositions communes. Après une courte pause, les participant·e·s se réunissent en plénière. Les porte-parole que les groupes ont eux-mêmes désigné·e·s présentent les travaux en 10 minutes au maximum. Une discussion générale d'environ 30 minutes fait suite aux quatre présentations. Suivent une synthèse de l'animateur ainsi que des mots de remerciement des Autorités exécutives et des réponses aux questions que le public a posées à ces dernières.

Une copie imprimée de la présentation PowerPoint a été remise à l'ensemble des personnes. Cette présentation comprenait entre autres le plan de la place, sans les propositions d'aménagement qui avaient été proposées au Conseil général en 2020 en vue de l'adoption du crédit d'aménagement de la PM.

Toutes les présentations et discussions qui ont suivi – lors du premier et du deuxième atelier – ont été enregistrées et intégralement retranscrites. Les formulations orales ont été adaptées à la forme écrite, en sauvegardant le sens des interventions. Ces retranscriptions sont disponibles en annexes 1 et 2.

2^{ème} atelier

Le second atelier a invité les participant·e·s à dessiner un projet, en invitant chaque groupe à s'efforcer de ne proposer qu'une seule variante faisant l'objet d'un consensus. Là aussi, l'objectif était le même que celui poursuivi lors du premier atelier : limiter la diversité des

SERVICE DE L'URBANISME DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Passage Léopold-Robert 2 / 2300 La Chaux-de-Fonds / 01 41 35 95 64 01

Projet: aménagement@ch.ch / www.chaux-de-fonds.ch

La Chaux-de-Fonds
Municipalité

Année	2020
Échelle	1:200
Projet	AM
% de zone	




Réaménagement du plan d. Marché

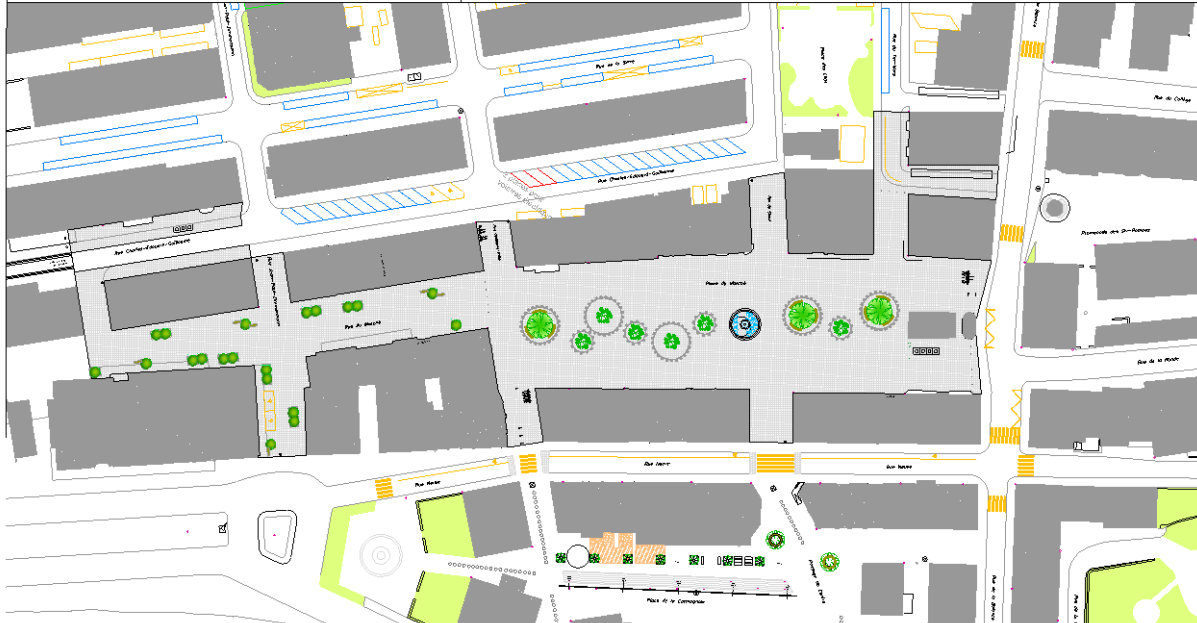
Architecte	Association P. Christy
Coordinateur	Urb
Titulaire	

Début sur le terrain des données de la situation d'été au 2018-10-17/18

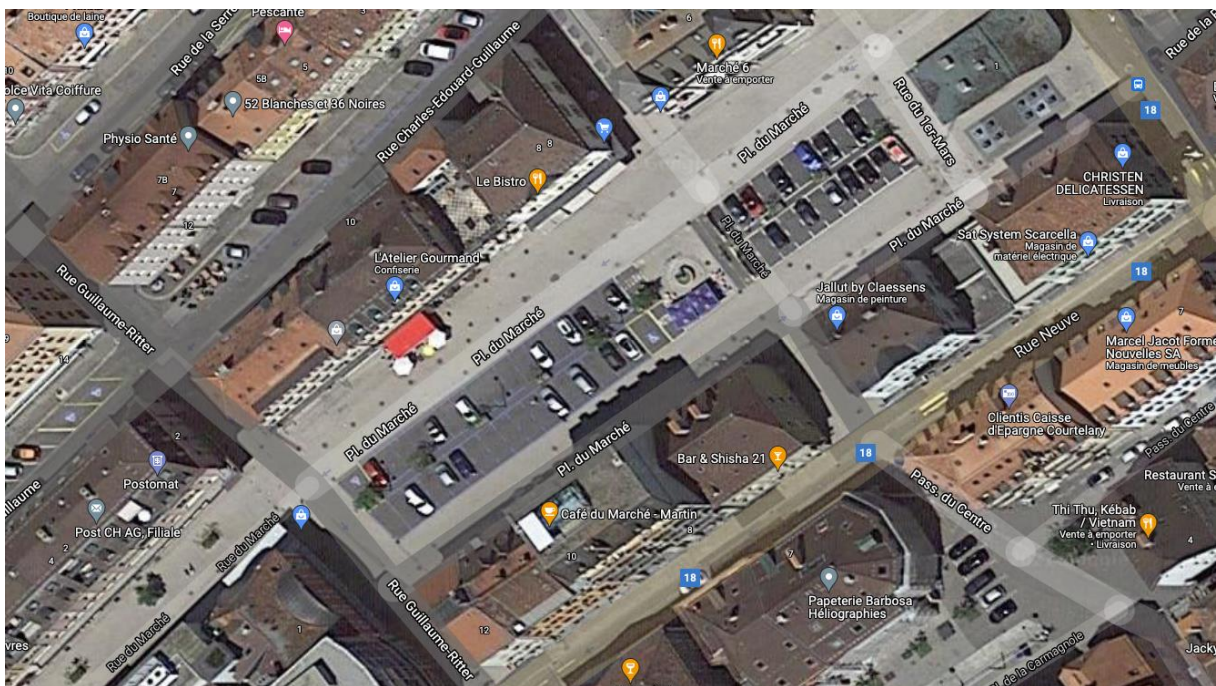
Urbanisme des Mobilités et de l'Environnement

Légende

-  Dessin en pavés
-  Arbre majeur entouré de bancs
-  Arbre secondaire
-  Petits arbres avec bancs
-  Rack vélos

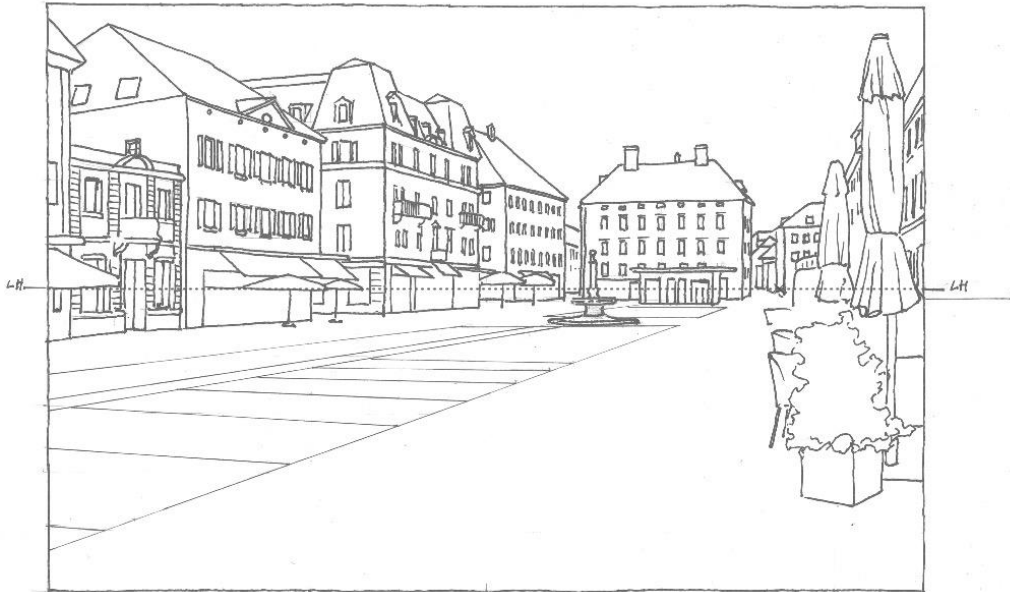


Carte du SU avec les aménagements « théoriques » présentés au CG en 2020

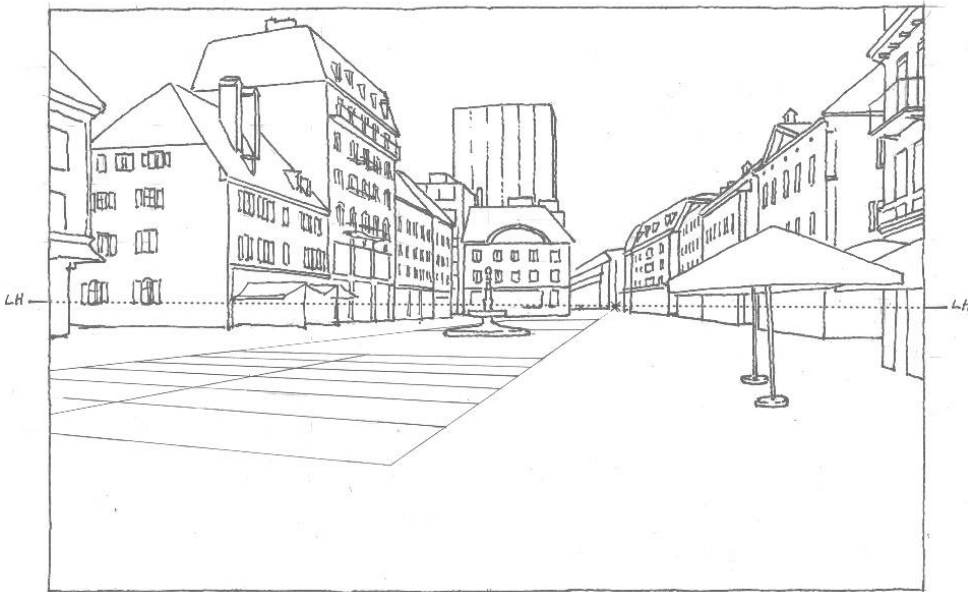


Capture d'écran « Google maps » de la PM²

² Il a été expliqué aux participant-e-s qu'une place de parc mesure 5 mètres / 2.5 mètres. Les dimensions de la PM ont également été communiquées.



1^{ère} vue dessinée de la PM direction Nord-Est



2^{ème} vue dessinée de la PM direction Sud-Ouest

Ces deux dessins paysagers incorporent la ligne d'horizon. A partir de n'importe quel point au sol de la PM jusqu'à la ligne d'horizon, nous avons une hauteur de vue d'environ 1,5 mètres, ce qui correspond à la taille d'une personne d'au moins 1,6 mètres qui regarde la place. Toute chose à représenter (arbre, banc, bac, etc.) est une fraction ou un multiple de la cote de 1,5 mètres. L'enjeu est d'estimer l'impact visuel de ce qui est d'abord dessiné en 2D. Ces explications ont fait l'objet d'une rapide démonstration de l'animateur en introduction du second atelier.

Nous relevons que cette méthodologie est une innovation : nous n'avons pas connaissance de processus participatifs ayant incorporé le paysage dans le dessin de projets urbains.

Personnes mobilisées dans l'administration communale³ :

- Philippe Carrard
- Yanick Stauffer
- Nancy Kaenel-Rossel
- Ryan Smyth

Personnes mobilisées dans l'IMVT :

- Nicolas Babey (animateur)
- Mélanie Gagnebin Brown
- Nicole Weber

3. Synthèse des résultats

Les principaux résultats du premier atelier peuvent être représentés sous la forme du tableau ci-dessous :

« Cité » (liens sociaux non marchands, échanges économiques)	« Ville » (aménagement physiques et réglementaires)
<ul style="list-style-type: none">• Place « universelle » (espace d'événements et de loisirs toute l'année)• Liens multigénérationnels• Espace socialement inclusif• Espace de rencontres et de (re)production de liens sociaux• Espace d'échanges économiques (commerces, marché)• Sécurité• « Cœur de ville » + rayonnement de la ville• Beauté	<ul style="list-style-type: none">• Revêtement aisément praticable par toutes et tous• Arbres et végétalisation• Bancs publics• Tension entre équipements permanents (arbres majeurs) et équipements mobiles (grands bacs, terrains de pétanque, etc. couvert? patinoire?)• Complémentarités fonctionnelles entre la PM et d'autres espaces.• Equipements logistiques (parkings vélos, places handicapés proches, caddies...)• Circulation des piétons?• Circulation des cyclistes?• Eclairage public?

Nous empruntons au sociologue américain Richard Sennett⁴ la distinction conceptuelle entre « Cité » et « Ville ». Le premier concept désigne les liens sociaux informels, non marchands ou économiques qui caractérisent la « Cité ». Le second concept – la « Ville » – englobe l'ensemble des aménagements formels matériels et immatériels (réglementation) nécessaires à l'avènement de la « cité ». Il existe effectivement des relations de cause (la « ville ») à effet entre les aménagements formels et le développement – ou non – de liens sociaux ou économique de qualité.

Nous relevons que tous les groupes sont parvenus à un consensus général et concordant sur le contenu idéal de la PM en tant que « cœur de la cité ». Ce contenu représente les objectifs à atteindre⁵.

³ Outre l'organisation de la logistique, ces personnes ont joué le rôle d'experts neutres donnant aux groupes des informations techniques ou réglementaires que l'animateur ne connaît pas.

⁴ Cf, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, 1979 ; *La conscience de l'œil*, Verdier, 2009, etc.

⁵ Nous soulignons qu'un commissionnaire, lors de la discussion générale qui a conclu le premier atelier, a relevé l'exacte concordance de ces objectifs avec ceux de la commission ad hoc. Monsieur Huguenin-Elie, Conseiller communal, a confirmé cette concordance dans les services communaux et dans le Conseil communal.

Les quatre premiers points liés aux aménagements (« Ville ») ont fait également l'objet d'un consensus général.

A propos du pavage, tous les groupes soulignent que celui-ci ne doit pas être un obstacle pour les personnes à mobilité réduite (handicap ou vieillesse), mais sans en remettre radicalement en cause le principe. Et de proposer ici et là des modalités de traitement du sol adaptées à la mobilité réduite. Implicitement, les groupes ont souligné ici une relation de cause à effet entre le traitement du sol et la production de liens sociaux pour toutes et tous, dans une perspective intergénérationnelle.

Tous les groupes ont souhaité que des arbres et de la végétation puissent agrémenter la place.

Tous les groupes ont relevé le besoin de bancs publics, permettant aux personnes de s'asseoir sur la place sans nécessairement consommer.

Enfin, tous les groupes ont souligné la tension, voire le paradoxe existant entre le désir de voir des équipements immobiles (par exemple des arbres majeurs) être installés et le désir que cette place accueille des événements culturels ou sportifs divers. Or, il y a contradiction entre le besoin de laisser une partie conséquente de la place vide de tout équipement définitif afin d'accueillir des manifestations et désirer une arborisation / végétalisation importante.

Deux groupes ont évoqué la complémentarité de la PM par rapport à d'autres places de la commune, en regrettant l'incertitude actuelle sur le devenir de certains espaces comme la Place des Forains, ou en proposant d'intégrer la PM dans un ensemble piéton regroupant la PM, la place Espacité, la Place des Lilas, la place des Six-Pompes.

Deux groupes ont souligné le problème visuel que représente le bâtiment abritant le kiosque et les toilettes publiques, et demandent, si ce n'est sa démolition, sa requalification. Enfin, plusieurs équipements logistiques ont été demandés (parkings à vélo, places de parc handicapés proches de la place, caddies, etc.).

D'autres thèmes importants n'ont pas été abordés lors du premier atelier. Il s'agit notamment de l'éclairage de la place, de la circulation des piétons et d'une éventuelle réglementation concernant les cyclistes.

En résumé, les résultats de ce premier atelier représentent le cahier des charges que les participant·e·s du second atelier devaient respecter.

Second atelier

Prenant acte du cahier des charges dressé par les participant·e·s lors du premier atelier, les personnes prenant part au second atelier avaient pour consigne de dessiner des aménagements permettant de potentialiser les attentes très consensuelles relatives à la « cité ».

Il a donc été proposé de travailler en 2D et en 3D avec les matériaux décrits plus haut. L'animateur a sensibilisé les participant·e·s à l'importance de la *vue*⁶ à hauteur d'être humain dans la réalisation des liens sociaux, en matière de sécurité physique, ainsi que pour stimuler les échanges commerciaux (voir les enseignes et les devantures). Autrement dit, pour créer des liens sociaux ou potentialiser le commerce, il faut préalablement voir les gens et les vitrines, ainsi qu'être vu·e.

Or certains aménagements perturbent fortement la vue sur les personnes et sur les choses, tandis que d'autres génèrent des perturbations mineures. Dans cet ordre d'idées, les bacs remplis d'une végétation atteignant 2 à 3 mètres de haut sont de grands perturbateurs visuels (bien que la vue sur les façades soit préservée), tandis que les troncs des arbres majeurs (frondaison au-delà de 3 mètres) sont des perturbateurs visuels mineurs (bien que la vue sur les façades soit gênée par la haute frondaison des arbres).

Il est impossible de rendre compte de problèmes de vue à hauteur d'être humain sur un plan en 2D. C'est la raison pour laquelle les participant·e·s ont été invité·e·s à reporter leurs projets sur deux dessins en 3D de la PM. Moyennant une démonstration de 10 minutes en introduction de l'atelier, l'animateur a préalablement expliqué comment dessiner des objets en respectant les proportions.

Cette démonstration a également permis de proposer aux participant·e·s de discriminer certains équipements perturbateurs. Nous notons que trois groupes sur quatre ont fait un usage habile des représentations en 3D (cf. annexe 2), tandis que leurs présentations en plénière se sont essentiellement appuyées sur ce matériau.

Les 4 groupes ont produit 5 concepts, le premier groupe n'ayant pas réussi à construire un consensus sur un seul projet. Nous ne relevons ci-dessous que les thèmes qui ont été répétés. Nous laissons au lecteur la possibilité de lire l'ensemble des propositions en annexe 2.

- **Tous les projets sont réunis par un même fil rouge, à savoir une répartition de la place en deux zones : la première accueillant des équipements définitifs (arbres majeurs), la seconde accueillant des équipements mobiles et éphémères, aisément déplaçables, afin de libérer l'espace pour les grandes manifestations (Braderie, Plage).** Nous soulignons qu'aucun groupe n'a proposé d'équipements durablement perturbateurs pour la vue.
- Par contre, les groupes ne s'entendent pas tous sur la localisation de la « zone fixe » : **trois groupes proposent de localiser la zone avec équipements majeurs à l'est de la fontaine. Un groupe propose de localiser ladite zone à l'ouest de la fontaine.**
- **Tous les groupes souhaitent des arbres majeurs et des bancs publics.**
- **Trois groupes sur quatre proposent de déplacer la fontaine.** Deux groupes suggèrent de déplacer la fontaine en direction du kiosque, afin de créer un ensemble cohérent entre la fontaine, des arbres majeurs, des bancs ou mobiliers urbains originaux, ainsi

⁶ L'importance sociale et économique cruciale de la vue dans les espaces publics (places, rues) a non seulement été traitée par Richard Sennett, mais aussi par Camillo Sitte (« L'art de bâtir les villes », 1889), Raymond Unwin (« Town Planning in Practice. An Introduction to the Art of Designing Cities and Suburbs », 1909) et, récemment, par Michel Callon (*L'emprise des marchés*, la Découverte, 2017).

qu'un projet de requalification du bâtiment du kiosque. Un troisième groupe propose de déplacer la fontaine pour libérer un espace accueillant un plan d'eau.

- **Quatre projets sur cinq proposent des cheminements autres que des pavés**, arguant du risque que les pavés représentent pour les personnes à mobilité réduite⁷.
- **Quatre groupes sur 4 proposent des solutions autres que les candélabres actuels en matière d'éclairage public.** Eclairage jouant avec le feuillage des arbres majeurs à l'est de la fontaine, éclairage au sol, sur câble tendu, éclairage type guinguette...
- **Deux groupes sur quatre relèvent le problème de la pollution lumineuse nocturne.**
- **Deux projets proposent la construction d'un forum contre le bâtiment du kiosque.**
- **Deux groupes proposent une interdiction de circulation à l'encontre des cyclistes.**

4. Conclusion

Par la richesse des propositions formulées, par la capacité des personnes à construire des consensus, ces deux ateliers sont un succès. Si les ateliers ont été çà et là le théâtre de franches discussions, jamais les animateurs n'ont eu à intervenir pour faire de la médiation. Autrement dit, les participant·e·s ont fait preuve d'un remarquable talent social qui a été à la base de ce succès.

Tant dans les objectifs poursuivis (la « Cité ») que dans les propositions d'aménagement formulées et dessinées (la « Ville »), il y a là matière à un cahier des charges qui s'est précisé. Grâce à la méthode utilisée, le risque d'une « liste à la Prévert » - autrement dit le risque de compter un·e urbaniste par habitant·e – a été écarté.

Nous constatons que le « fil rouge » proposé par les participant·e·s – soit un « poumon vert » immobile et un espace dédié aux manifestations – s'éloigne du projet « théorique » soumis au Conseil général.

Il n'en reste pas moins que l'alternative Est versus Ouest de la fontaine pour installer des choses immobiles reste ouverte, bien que l'option Est a été majoritairement suivie, de même qu'a été ouverte la question du déplacement de la fontaine. Nous suggérons que ces deux alternatives soient encore soumises aux organisateur·trice·s de grandes manifestations (Comité de la Braderie et association Agora), avant qu'une décision ne soit prise par la Commission ad hoc.

⁷ Risque rejeté par Laurent Demarta, architecte-conseil de Pro Infirmis, pour autant que les pavés soient peu bosselés, correctement jointoyés et posés en arc-de-cercle. Il est également techniquement possible de raboter les pavés pour en faire des surfaces totalement planes, ce que L. Demarta suggère pour des surfaces ponctuelles, à l'instar d'arrêts de bus.

La Chaux-de-Fonds - Atelier 1

Procès-verbal – 25 septembre 2021

Compte-rendu groupe 1

Porte-parole

Nous avons traité les trois thèmes, l'un après l'autre. Chacun a pu s'exprimer. Nous en avons ensuite fait une synthèse. Si les avis sont différents, tout le monde est globalement content qu'il se passe quelque chose.

Les attentes / besoins

La seule chose qui a gêné nos réflexions est relative au devenir d'autres espaces que la Place du Marché (PM). On sait que la place des Forains va disparaître. On n'a pour l'instant pas de propositions concrètes de la ville au sujet de la localisation des grandes manifestations.

Nous ne voudrions pas que ces grandes manifestations disparaissent ; nous voulons que la ville vive. Dans ce cadre-là, nous avons exprimé le désir d'une « place universelle », puisque nous n'avons pas d'informations au sujet des autres espaces. Nous aimerions avoir des informations sur les terrains que la Ville pourrait mettre à disposition afin d'héberger ces manifestations importantes pour la ville.

Nous prenons acte de la disparition définitive de la voiture sur la PM. Tout le monde est content avec cette décision.

Nous aimerions que cette place soit aménagée en collaboration avec les sociétés locales qui pourraient l'animer. Apparemment, les sociétés locales n'ont pas encore été très écoutées à ce jour. On pourrait imaginer des projets avec ces sociétés pour faire de la place un lieu vivant.

On peut aussi imaginer des animations pour les jeunes. Il faut que les jeunes s'y sentent intégrés : on veut créer une place du futur et pas une place du passé. Même si on met des pavés et que ceux-ci évoquent le passé, elle doit aussi proposer une ouverture vers la jeunesse. Elle doit de même s'adresser à d'autres générations plus âgées, et qui devront pouvoir vivre en convivialité sur cette place. On veut que ce soit un « centre de vie » ; on ne veut pas mettre autant d'argent sur cette place pour qu'il ne s'y passe rien. La PM doit être un centre de vie, un lieu animé.

Cette animation doit être permanente. On sait que l'hiver est long, mais cette place doit aussi vivre en hiver.

Une place peut être utilisée pour autant que son accès en soit favorisé. Le quartier de l'Est a émis une réserve au sujet de son arrêt de bus, en disant : « si je veux aller à la place du marché, je dois aller jusqu'à Espacité pour revenir ». Il faudrait connecter ce quartier plus efficacement à la PM.

Craintes

Nos craintes sont relatives à l'utilisation hivernale ; la peur d'une place morte. Si la place est utilisée dans ses franges, nous aimerions que l'espace central actuellement utilisé par les voitures puisse également être exploité.

La qualité du revêtement est également très importante. Par exemple, les chaussures à talon peuvent faire mauvais ménage avec les pavés. Les pavés peuvent être aussi glissants l'hiver. Quelques personnes ont émis le souhait que la place ne soit pas entièrement pavée, par exemple avec des cheminements qui puissent être utilisés sans avoir peur de tomber.

Membre groupe 1 : Et pas de pavés de Chine !

Porte-parole

Effectivement, le souhait a été émis que l'origine des pavés soit au moins européenne et idéalement suisse.

Propositions d'aménagement

Nous espérons des arbres, de la verdure, des fleurs également. Nous ne savons pas si les arbres seront fixes ou mobiles. Avec cette verdure, nous aimerions que ce soit une place conviviale, qui suscite l'envie d'y être.

Au sujet du revêtement, nous faisons confiance à ceux qui vont s'en occuper. Nous aimerions un pavage qui comprenne des décorations. Par exemple des motifs rappelant l'horlogerie, des éléments de couleur naturelle (pas de peinture) évoquant des pièces horlogères. Nous aimerions que le pavage soit le plus plat possible. Certaines personnes aimeraient que des gradins sortent, propices à des petites manifestations.

On aimerait des animations, des bancs, que les enfants puissent jouer pendant que les parents sont sur une terrasse. Mais il y a une place de jeux à proximité. L'idée ne serait pas de créer une nouvelle place de jeux, mais des animations destinées aux enfants.

On peut aussi imaginer que le marché soit repensé. On a un marché « Hall-titude » couvert ; pourquoi ne pas étendre le marché jusqu'à Hall-titude pour en faire un cheminement et que les gens fassent vivre aussi cette partie-là. Si on est au-delà du périmètre de la PM, il faut aussi se rappeler que l'aménagement concerne aussi les rues adjacentes. Il convient que ces rues soient également conviviales et poussent aussi les gens vers la PM, permettant du même coup aux commerçants alentour de vivre.

On pourrait également penser à quelques caddies pour que les gens puissent faire leurs courses. Voilà globalement les idées qui sont ressorties. Je m'arrête là.

Membre groupe 1 : on avait parlé d'une patinoire.

Porte-parole : Oui. On avait évoqué des utilisations hivernales. Certaines personnes pensent à la neige qui reste au centre pour que les enfants puissent jouer dedans – après, il faut voir aussi la qualité de la neige... Il y avait donc l'idée d'aménager une patinoire démontable l'hiver, afin de créer une animation. On a évoqué aussi l'idée d'une tente conviviale dans laquelle les gens puissent boire un verre à l'extérieur des bars, parce qu'on aimerait que ce soit un centre qui soit occupé 365 jours par année. Ça c'est un élément très fort qui est ressorti des discussions.

Compte-rendu groupe 2

Porte-parole groupe 2

Nous avons distingué 3 parties : 1° la place du marché (PM) comme espace esthétique, mais aussi pratique. 2° La PM comme espace polyvalent. 3° La PM et les personnes qu'il ne faut pas oublier.

On parle beaucoup d'esthétique, ce qui est très bien, mais on ne doit pas non plus oublier que ça doit être pratique. Par exemple, le pavé. J'ai fait une recherche à l'Uni de Neuchâtel sur les personnes âgées, et dans notre groupe il y a une personne qui a une fille en fauteuil roulant. Nous ne sommes pas du tout contre les pavés ; c'est beau, mais il faut réfléchir aux types de pavé, aux matériaux qu'on va utiliser. Pourquoi ne pas prévoir un cheminement qui ne soit pas en pavé, qui puisse être utilisé par les personnes âgées, par les personnes à mobilité réduite, malvoyantes ? Ces personnes ne doivent pas être oubliées.

Le groupe 1 a évoqué un thème intéressant : les caddies. Durant ma recherche, des personnes âgées ont évoqué cet équipement, leur permettant également de se tenir debout plus aisément lorsqu'elles font leurs courses, autrement dit ces caddies fonctionnent aussi comme déambulateurs.

Nous avons aussi évoqué les places de parc. S'il y a beaucoup de places dans un rayon de 250 m, ces 250 mètres représentent un problème quand on a 85 – 90 ans. Pour résoudre ce problème, pourquoi ne pas mettre des places pour handicapés aux alentours, mais également des places réservées aux personnes âgées.

Nous avons ensuite parlé de mobilier urbain. Sur la photo du flyer sont représentés des bancs, mais ils n'ont ni accoudoir, ni dossier. Ça n'est pas vraiment le type de banc qui convient aux personnes âgées. On a dit que la PM doit être concrètement accessible à chacun-e ; il faut donc penser à des bancs plus pratiques. Aujourd'hui, il n'y a pas de bancs sur la PM, c'est quelque chose d'assez incroyable.

Nous avons ensuite pensé à de la végétation. Mais si l'on pense à une place polyvalente, on ne peut mettre n'importe où cette végétation. On imaginait plutôt cette végétation entre Espacité et La Poste.

On a imaginé une entrée principale, où vous avez le kiosque et la déchetterie. On devrait réaménager cet espace ; on a imaginé un couvert, en toile, tel qu'on peut le voir durant la Plage. On pourrait également revaloriser le bâtiment abritant les WC, mais les WC publics doivent être maintenus.

Eclairage : éviter de faire quelque chose comme sur la place de la Carmagnole. Le milieu est occupé et on ne peut plus rien faire de la place.

Nous désirons des activités diverses et variées, à utiliser en été comme en hiver, pour toutes et tous. Des jeux, des balançoires, un marché de Noël, un fitness, un manège pour les enfants, un jeu d'échecs ajouté au terrain de pétanque et au piano, un jeu de char comme on en trouve à Berne ou à Fribourg, etc.

On a aussi parlé de patinoire. Mais pour accueillir tout cela, cette zone doit être plate.

En définitive, on veut un lieu qui soit utilisé par tout le monde.

Les gens à ne pas oublier

Il y a des commerçants ; il faut leur laisser la possibilité d'être livrés, en définissant des heures de livraison.

Il faut penser aux habitants qui bordent la PM, et qui ne doivent pas être importunés par les nuisances relatives aux activités.

Dernière proposition : imaginer une mise au concours, en pensant aux bureaux d'aménagement qui existent dans la région, qui ont aussi des idées et sont des professionnels.

Intervenant : nous sommes très surpris d'un budget établi au franc près, alors que l'on ne sait pas encore ce que l'on veut faire de la place ; ça nous a un peu surpris dans les documents que l'on a reçus. C'est un peu trop précis pour qu'on ait totalement confiance...

Animateur : les Autorités diront un mot de remerciement ; je suppose qu'elles apporteront une réponse à votre question.

Intervenant : on a parlé de l'accessibilité de la place, il faudrait prévoir un parking pour les vélos, quelque chose d'adapté à la mobilité douce, avec des bornes de recharge pour les vélos électriques.

Intervenant : je voulais évoquer un exemple comparatif intéressant concernant le réaménagement de la place à Martigny, où il y a du pavé, du dallage, des dimensions similaires, et une place qui fonctionne. Est-ce que c'est une place polyvalente ? A étudier.

Compte-rendu groupe 3

Porte-parole groupe 3

Nous sommes arrivé-e-s assez facilement à un consensus autour de plusieurs idées. On a eu de la difficulté à hiérarchiser, car finalement on a envie de tout...

En introduction, on avait envie de dire le rôle de cette place dans la ville. On a envie convoquer notre ami Johnny Halliday en disant « envie d'avoir envie ». Cette place doit être quelque part la première image qu'on a de la ville, de « cœur vibrant » de la ville, et qui doit donner l'envie aux habitants que ça se multiplie par ricochet autour d'elle. On doit développer cette place comme premier exemple de ce que la ville pourrait devenir.

Attentes – besoins : on a envie que la PM devienne le « cœur de la vie en ville ». Sans véhicules privés, mais en pensant à la mobilité d'une population qui sera de plus en plus vieillissante. Il est vrai que pour une personne âgée ou à mobilité réduite, faire plus de 200 mètres, c'est déjà trop ; les pas sont comptés. Il faudrait donc aménager un accès facilité, à voir sous quelle forme.

Nous voulons que cette place soit multigénérationnelle, ouverte à tout le monde, sans privilège pour une génération au détriment de l'autre, que cette place soit un espace de rencontres, où l'on s'arrête, où l'on prend le temps de se rencontrer, un espace où l'on se sent bien.

On aimerait également un espace mixte entre commerces et culture au sens large du terme, un lieu où les choses se déroulent selon une facette commerciale qui devrait être stimulée pour éviter que la PM ne devienne un espace de non-vie comme le Pod.

Nous avons également envie de voir du vert, de la végétation sur cette place. L'animation passe aussi par l'apport de végétation sur cette place.

On s'imaginait un « petit air du sud ». C'est peut-être difficile à imaginer pour la CDF, mais les villes du bord du lac ont le lac et leurs habitants peuvent y aller 7j/7. Pourquoi ne pas imaginer sur cette place un marché permanent, ouvert 7j/7 ? On ne sait pas trop où aller le dimanche après-midi quand il ne fait pas beau et que la nature n'est pas accueillante pour les balades. Ça serait notre « bord du lac » où on a envie d'aller parce que l'on sait qu'on rencontrera quelqu'un, avec qui on pourra partager un moment.

Au sujet des craintes, on n'en a pas, on n'a pas envie d'en avoir. Au sujet du pavage, on estime que c'est affaire d'urbaniste. Cependant, on craint en creux que nos propositions ne soient pas prises en compte. Enfin, on n'a pas envie que cette place soit un lieu de stockage de neige.

Propositions d'aménagement

En matière d'aménagement, on aimerait quelque chose d'assez modulable, que ce soit en été ou en hiver. On comprend bien que planter des arbres au milieu posera des problèmes. On amène la végétation quand on en a besoin (l'été). On aimerait que la place conserve l'espace non seulement à plat mais aussi en hauteur, sans obstacle, pour que des manifestations qui ont besoin de cette hauteur puissent s'y dérouler. On amène donc des végétaux, des bancs, une patinoire, un terrain de pétanque, etc., en bref des choses qui puissent varier dans le courant de l'année et des saisons.

Equilibre entre le minéral et le végétal : on a envie – et peut-être qu'on en aura vraiment besoin d'ici quelques années – d'avoir de l'ombre, du vert, des fleurs. Un équilibre à l'instar de la vie commerciale et culturelle que nous désirons.

En termes d'« air du sud », on a envie d'un grand confiseur, avec des immenses gâteaux qu'on puisse manger le dimanche après-midi !

Animations : à la fois musicales, sportives, ou même un thé dansant le dimanche matin avec un accordéon. Des animations qui ressemblent à cette ville : loin du bling bling, mais dans la subtilité et dans la convivialité.

On aimerait qu'un peu de poésie et de légèreté soit amenées sur cette place en suscitant la création d'ici ou d'ailleurs, mais plutôt d'ici si c'est possible. Qu'on y vienne parce que c'est une belle place, parce qu'on y trouve beaucoup d'éléments qui nous font envie d'être là.

Compte-rendu groupe 4

Porte-parole groupe 4

Il y a beaucoup de choses qui se recoupent avec tout ce qui vient d'être dit. Nous avons commencé par faire un tour de table, ce qui fait qu'on a pas du tout pris les 3 questions dans l'ordre.

Un consensus a émergé très facilement sur un certain nombre d'éléments qui sont là. Par exemple de conserver la PM comme un espace polyvalent.

Dans les réflexions, on a essayé de se débarrasser de toutes les contingences. Par exemple, on ne sait pas si on doit garder des accès pour les ambulances, on n'a rien à dire sur la qualité du pavage. On sort d'abord des idées sans se préoccuper de leur faisabilité matérielle.

On a donc pensé à un espace polyvalent, « sécurisé », par exemple se retrouver sur la PM avec des enfants sans avoir la crainte qu'ils soient renversés par une voiture. On veut un espace qui accueille tout le monde, toutes les populations, intergénérationnel.

« Place vivante » : on retrouve l'idée d'avoir des activités selon les saisons. On a aussi évoqué l'idée de la patinoire en hiver, de terrains de pétanque en été, d'activités également sportives, tout au long de l'année, pour que cette place vive.

Nous avons parlé des arbres et massifs. On est ici typiquement dans des choses un peu contradictoires. On est tous d'accord pour dire qu'il faut apporter un peu de verdure. On se dirige vers un réchauffement climatique ; il va donc falloir végétaliser de plus en plus les espaces. En même temps, végétaliser et garder en même temps un espace vierge pour accueillir des manifestations éphémères comme la Plage des 6-Pompes, les carrousels, etc. interdit de planter des arbres en plein milieu. Ça serait donc intéressant d'avoir des espaces arborisés, mais aussi des massifs mobiles. Donc, en matière d'aménagement, on s'est dit qu'il était intéressant de garder la place plutôt vide et par contre de végétaliser vers les extérieurs. Par exemple vers les zones de sortie, les zones tampons qui vont vers d'autres secteurs, la zone qui va vers Espacité par exemple. Ce lieu pourrait par exemple être un espace

de repos pour les gens, le long du café du Coin, où là ça pourrait être très végétalisé, arborisé. Entre fixe et mobile, on n'a pas défini précisément les espaces.

Il y est très bien qu'il y ait un marché et que celui-ci puisse continuer à se développer là et sur la place de la Carmagnole, ainsi que dans les rues transversales. Le marché reste au centre de cet espace qui est l'agora. On trouve très bien qu'il perdure sur la PM parce que c'est un espace de rencontres pour tout le monde.

L'agora doit être un espace public et gratuit. Du coup, les terrasses doivent être contenues dans des espaces délimités. Cet été, c'était très sympa sans voitures, mais il y avait quand même une espèce d'empiètement de l'espace marchand sur l'espace public. C'est très bien qu'il y ait des terrasses, mais il serait bien que leur impact sur l'espace public reste raisonnable.

On a également parlé des aspects esthétiques de la place. On a mentionné le bâtiment abritant les toilettes publiques. Ce bâtiment est laid. Il serait bien d'inviter un artiste – j'imagine qu'il y aura le pourcent culturel sur cette place – pour une intervention culturelle sur cette place et sur ses aspects esthétiques. Peut-être que ça peut prendre l'idée de transformer ce cabanon abritant les WC, l'agrandir avec un couvert, en intégrant des aspects esthétiques. Le pavage pourrait être utilisé pour délimiter des espaces (circulation, limite pour les cafés). On a évoqué cet artiste suisse qui a fait une immense fresque sur le gazon à l'ONU à New York, et qui pouvait être vue du ciel : imaginer un marqueur identitaire de la ville sous forme d'œuvre d'art.

Fontaine : a-t-on le droit de la déplacer ? Cette fontaine n'a rien d'exceptionnel, et elle se trouve dans un endroit un peu embêtant. Si on veut utiliser la place pour faire des trucs, cette fontaine est là sans être très pratique et utilisable. La déplacer, puis mettre un plan d'eau pour les enfants, en s'inspirant de modèles comme à Bordeaux avec de l'eau qui sort du sol. En bref un plan d'eau qui ne représenterait aucun empiètement sur la place.

Aménagements mobiles : on est en tension avec des aménagements fixes et des aménagements mobiles. Pourquoi ne pas faire intervenir des architectes et designers pour imaginer des équipements transformables en gradins, en scènes. On trouverait intéressant qu'il y ait une scène mobile. Puis animer cette place avec des petits concerts, spectacles, animations, etc.

Il y avait aussi l'idée de garder la place ouverte visuellement, parce que la perspective de la place est assez belle. Donc pas de marché couvert permanent. Et là, pourquoi ne pas faire appel à des compétences pour imaginer des couverts mobiles, tel que celui de la Plage des 6-Pompes sur la rue du Collège ? La déployer à volonté par mauvais temps ou durant les mois d'hiver ?

Discussion générale

Intervenant : je trouve vraiment intéressant que tous les groupes expriment un peu les mêmes points.

Intervenant : j'ai trouvé très intéressant de voir tout ça. Je remarque par contre que par rapport à la population de La Chaux-de-Fonds, on n'est pas énormément. N'y aurait-il pas possibilité de sonder plus largement une partie de la population ?

Animateur : on peut évidemment retenir une telle proposition ; elle va être étudiée.

Intervenant : j'ai entendu des envies d'aménagement pour les enfants, des envies d'aménagement d'une scène couverte. Il y a la Place des Lilas qui est aménagée pour les enfants. Il y a une scène couverte sur la place d'Espacité, et il y a la place du Marché. Ça me paraîtrait plus logique de piétonniser toutes les rues alentour, pour mettre en réseau ces espaces. En interdisant par exemple la circulation sur la rue de la Serre, la rue Neuve, dans le périmètre. Ainsi, on aurait un bel espace piéton avec tous ces aménagements qui sont déjà là, donc ça serait moins cher !

Porte-parole groupe 1 : j'ai oublié 2 choses. Nous avons également imaginé un jeu d'eau. Je rejoins donc la proposition du groupe 4. Il y avait d'autre part la préoccupation des vélos et trottinettes électriques, avec le danger que cela représente pour les piétons. Des mesures adéquates devraient être prises pour en faire un usage modéré.

Animateur : c'est une thématique qui peut être traitée dans le cadre du 2^{ème} atelier, mais vous avez raison. La Ville de Neuchâtel a par exemple prévu deux rues dans son centre-ville dans lesquelles le vélo est toléré.

Commissaire : je ne vais pas donner mon avis parce que je suis membre de la Commission du CG, mais j'aimerais dire que je suis rassuré parce que j'ai entendu un tas de choses intéressantes. Et heureusement, dans les discussions politiques que nous avons eues dans les partis, dans le CG ou dans le cadre de la commission, c'est en phase. Il n'y a donc pas de hiatus entre la population et les élu-e-s ; c'est une très bonne chose.

Intervenante : après avoir écouté ces 4 groupes, on ressent un « appel de vie » fort pour cette PM. Il faut que la Ville se donne les moyens pour que ça rayonne. La population doit sentir que la ville bouge et ce projet sera un des moyens de le lui montrer.

Intervenant : une fois que cette place aura été aménagée, on peut aller dans la direction de ce qui avait déjà été proposé, à savoir donner un élan pour poursuivre les aménagements.

Synthèse

Animateur

Une première remarque sur la qualité de l' « échantillon » que vous représentez. Mais si cet échantillon n'est pas énorme, il y a un équilibre entre les femmes et les hommes. Il y a aussi une représentation intergénérationnelle tout à fait intéressante, avec des personnes jeunes et des personnes moins jeunes. Cela a une certaine valeur. Vous êtes plus de 30, et c'est qualitativement signifiant. Enfin, le fait que vous vous soyez engagé-e-s gratuitement à consacrer un samedi matin – peut-être deux – ça a une grande valeur politique.

Peut-être vous rappelez-vous dans mon introduction la distinction que j'ai proposée entre la « cité » et la « ville ». La ville désigne les aménagements physiques, la cité désigne les interactions sociales.

Par rapport aux propositions que vous avez faites en lien avec la cité, les propositions de tous les groupes convergent parfaitement : la PM doit être inclusive, multigénérationnelle, elle doit accueillir tout le monde, les personnes âgées, à mobilité réduite, les enfants.

Dans le cadre du deuxième atelier, on peut essayer de rendre possibles ces attentes à l'égard de la cité, selon les aménagements qu'on doit pouvoir réaliser.

Au sujet des aménagements physiques, une première remarque sur les pavés. Ceux-ci, s'ils sont en granit, proviendront probablement du Tessin. La commune y veillera certainement. A sujet de la représentativité d'autres populations, des associations telles que l'Avivo et Pro Senectute doivent être encore entendues. Pro Infirmis et le Parlement des Jeunes ont déjà été consultés. Les entretiens avec le Comité de la Braderie et la Plage sont planifiés, afin de comprendre l'espace dont ils auront besoin pour déployer leurs activités.

Le projet final sera l'expression d'un équilibre entre les attentes des usagers et les attentes de l'offre, qu'elle soit économique, non marchande ou culturelle. La semaine prochaine, on va tenter de travailler en 2D, sur des plans. On essaiera de fixer certains éléments que vous avez proposés. En travaillant en 2D, on va travailler sur la ville physique. On va essayer de travailler également en 3D, pour tenter de fixer la hauteur des choses. En effet, la hauteur des choses joue un grand rôle dans la création de lien social. On travaillera donc en perspective, selon une méthode que je présenterai la semaine prochaine.

Tous vos travaux prendront la forme d'un rapport intermédiaire qui vous sera remis.

Depuis de nombreuses années, je mène des ateliers de travail en Suisse romande. Je peux dire que l'atelier de ce matin était une réussite : bravo et merci !

(Applaudissements)

Monsieur Théo Huguenin-Elie, Conseiller communal

Pour conclure, je tiens déjà à vous remercier. C'était très instructif et très intéressant de vous entendre. Je vais répondre à l'une ou l'autre question qui ont été posées indirectement au Conseil communal.

Je voudrais en préambule rejoindre les propos de Claude-André Moser (commissionnaire). Ce qui est assez fascinant mais aussi naturel, c'est de constater que vos préoccupations sont de fait exactement celles de tous les politiques : Conseillers généraux, Commissaires, Conseillers communaux, qui sont engagés dans ce projet. Ce sont les mêmes préoccupations et questions qui sont traitées, idem pour les services communaux.

De deux manières différentes, la question des attentes a été exprimée, ici, et dans les 40 entretiens menés avec les acteurs économiques et associatifs, ainsi que dans les différentes commissions consultées : dans quelle mesure ces attentes pourront être prises en considération ? L'objectif du Conseil communal est naturellement de prendre en considération au maximum ce qui nous est donné dans cette consultation. Après, il faut être conscient qu'il y aura parfois des déçus, parce qu'on est déjà en train de voir qu'il y a l'un ou l'autre élément qui est en train de diviser les personnes consultées à parts égales... Je vous donne deux exemples :

- La question de la fontaine. Elle a été évoquée sauf erreur par un groupe. Cette fontaine qui, sans être vraiment à l'échelle de la place, est une jolie fontaine, ne pourrait-elle pas être déplacée ? A l'inverse, nous avons des fervents défenseurs de la fontaine, qui refusent que l'on y touche.

De tels choix ne seront pas faits par le Conseil communal. Celui-ci ne veut pas que ce soit « sa » place, il veut que ce soit une place citoyenne, d'où la démarche participative. C'est la commission législative ad hoc qui tranchera.

- Le deuxième exemple, qui a été évoqué plusieurs fois sous forme de paradoxe est relatif à l'arborisation et à la végétalisation. Celle-ci participe à un climat d'animation. Il y a une tension entre le souhait d'accueillir de grandes manifestations et le souhait d'arboriser la place. On peut faire des choses en travaillant par exemple la végétalisation de la rue du Marché, mais à un moment ces deux souhaits vont entrer en concurrence. Là aussi, charge à la Commission de trancher au sujet de ce qui sortira du processus de consultation : jusqu'où va-t-on ?

Il y a aussi dans notre cercle des réflexions sur la végétalisation mobile. Ces réflexions engagent aussi le service de la voirie et des espaces publics, qui espère qu'il n'y aura pas trop de matériel mobile, parce que c'est très compliqué à gérer. Il suffit de constater l'importance des grands bacs existants pour se rendre que c'est compliqué à gérer. Il faudra donc aussi tenir compte de l'avis des services communaux qui travaillent tous les jours sur cette place.

Une question a été relative au crédit formulé au centime près. En fait, lorsque les services communaux construisent un rapport ne peuvent jamais travailler sur des estimations. Ils ont donc chiffré un projet

qui pourrait théoriquement exister, mais qui va évoluer en fonction des résultats de la consultation et de la démarche participative. En même temps, le projet théorique que les services ont construit est un projet assez cher. La végétalisation coûte ; le pavage a été prévu sur la totalité de l'espace piétonnier, ce qui coûte cher. Par contre, dans la durée, le pavage est moins cher que le bitume, même s'il faut attendre 50 ou 60 ans... Enfin, s'il faut réfléchir à des cheminements dans le pavage pour permettre une circulation facilitée pour les personnes à mobilité réduite, ça sera moins cher que le projet théorique. En outre, nous avons demandé aux services communaux d'intégrer à la demande de crédit CHF 400'000.- qui sont libres de projet, et qui permettront de répondre à un certain nombre d'idées, par exemple un projet d'intervention artistique. En fait, le CG a accepté un crédit d'intervention maximal qui s'agit d'éviter de dépasser, mais qui nous offre une réelle marge de manœuvre.

Vous écouter a été vraiment très intéressant et quelque part très touchant d'entendre vos envies. Vous nous mettez face à un grand défi : faire une PM qui fasse envie, qui soit vivante, animée et qui devienne le cœur de la ville de La Chaux-de-Fonds. L'ambition est partagée et c'est un grand challenge.

Patrick Herrmann, Conseiller communal

Je serai très bref. Vous l'avez compris, ce sont les services de M. Huguenin-Elie qui mènent la barque. Les services que je dirige (voirie, espaces publics et sécurité publique) sont « au service des services » en plus d'être au service de la population. On appuiera le Service d'urbanisme. On parlait des défis au service des espaces publics qui sont posés en termes de quantité de travail. Je peux vous rassurer : ils ont une envie folle d'améliorer l'image de la cité et de travailler sur les aspects verts. Dans ce sens-là, on peut compter sur leur énergie. Il y a enfin quelques Conseillers généraux dans la salle qui ont très bien entendu votre message et qui sauront libérer les crédits nécessaires pour assumer les tâches que vous êtes déjà en train de nous confier ! Merci beaucoup!

(Applaudissements)

FIN 1^{ère} session.

La Chaux-de-Fonds - Atelier 2

Procès-verbal – 2 octobre 2021

Compte-rendu groupe 1

Porte-parole 1a (variante 1)

Le groupe a travaillé sur 2 concepts assez différents. C'est l'un de mes collègues qui a pris le temps de travailler chez lui un concept sur ordinateur après avoir visité les lieux. Il a proposé un projet clé en main. Certaines personnes du groupe ont adhéré, d'autres un peu moins... Ce qui nous a divisé essentiellement est que dans son projet, il est indispensable que la fontaine ne bouge pas – car tout s'articule autour de cette fontaine – alors que pour le second groupe, dont je fais partie, il est indispensable que cette fontaine se déplace, un peu en direction du kiosque.

L'idée est d'enlever la fontaine qui est là, et de la mettre là (fig. 1). On a cet espace de places de parc qui est près du kiosque.



Figure 1

L'idée est que la fontaine serait là. On utiliserait le périmètre actuellement délimité par les places de parc, mais sans les places qui occupent actuellement l'axe nord-sud, pour faire un espace fixe avec des arbres majeurs, la fontaine et des bancs. Il y aurait donc une espèce de poumon vert dans cette zone-là (fig. 2).



1a

Place du Marché - Direction Sud-Ouest

Figure 2

À l'ouest, l'idée est de maintenir un espace sans aménagement fixe, c'est-à-dire à l'italienne, où on peut tout imaginer. Donc avec rien, à l'exception de bancs ou de sièges Corbu en béton qui sont déplaçables, permettant aux personnes de s'asseoir sur la place, sans nécessairement consommer sur des terrasses.

Et puis, également la suppression des containers de poubelles (mini déchetterie). Il y aurait aussi possibilité d'un système de plantation d'arbres, à l'instar des arbres qui existent au sud de la gare à Neuchâtel, avec des éclairages intégrés dans les plantes, ce qui fait qu'à la belle saison les feuillages modulent la lumière (Fig. 3)



Figure 3

Dernière variante, avec les sièges en béton qui, là, peuvent être fixes (Fig. 4). Concernant l'éclairage, nous n'avons pas eu assez de temps. On s'est dit qu'il fallait peut-être organiser un 3^{ème} atelier, un 3^{ème} samedi, pour l'aspect lumière. Il y avait aussi l'idée qu'il faudrait que la lumière s'éteigne à partir de minuit jusqu'à 6 heures du matin pour qu'on puisse voir les étoiles.



Figure 4

Animateur : vous avez également validé les suggestions que j'avais faites en introduction au sujet d'aménagements qui ne perturbent pas la vue sur la place...

Porte parole : oui. Là j'ai un dernier croquis, vu de l'autre côté, qui donne un peu l'idée de cet espace (Fig. 5).



Figure 5

Porte-parole 1b (auteur de la seconde variante)

J'ai réfléchi sur la base d'un plan. Suite aux discussions de la semaine passée, j'étais arrivé au constat qu'on ne pourrait pas faire plaisir à tout le monde en mettant tout au même endroit. J'ai pensé à un cheminement qui serait symbolisé en noir, qui ferait des zigzags. On amènerait les gens à la place des Lilas ; on a des entrées et des sorties. On peut amener les gens jusqu'au marché Hall'titude ou jusqu'à Espacité. J'ai réfléchi un peu plus loin en me demandant comment faire le lien avec les petites rues parallèles qui devraient être aussi aménagées. J'ai poussé la réflexion en me disant qu'on pouvait faire des cercles, et dans les cercles, ma fille m'a suggéré de mettre les couleurs des chakras. Il y a donc 7 cercles qui commencent par la grande fontaine. J'ai ajouté des petits logos dans les cercles : Le Corbusier, une abeille, des arbres, des engrenages (Fig. 6).

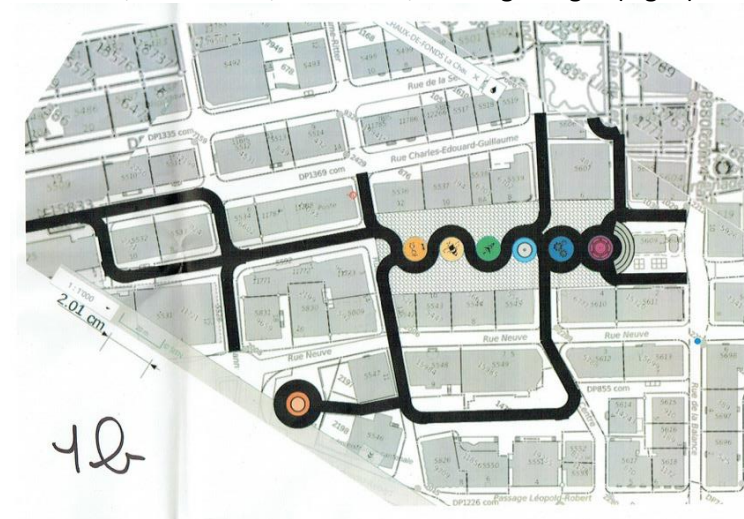


Figure 6

J'ai essayé de régler le problème des poubelles (mini déchetterie) ; je ne savais pas qu'on pouvait les enlever. J'ai mis ici une sorte d'agora où il aurait un spectacle qui serait réservé à cet endroit-là. Sur cette place violette, n'importe qui pourrait s'exprimer. La fontaine resterait au milieu, voire de la décaler d'un côté. Le truc au fond est censé être à environ 2 mètres de haut. J'ai essayé de le mettre à peu près à l'échelle. J'ai fait un pavage qui ressemble à un système art nouveau. J'ai ensuite fait un cheminement avec des couleurs. Je ne me suis pas amusé à mettre davantage d'arbres parce que ce n'était pas mon souci, sachant qu'à mon avis, la manière dont on conçoit la place avec le reste des places environnantes définit un peu ce qu'on doit mettre dedans. J'en suis donc resté au « plan de circulation ». Je pense que mettre des choses plutôt mobiles et modulables serait quand même pas mal. Concernant l'image, je n'ai pas pu enlever les arbres existants, donc ce sont des arbres qui traînent au milieu, ainsi que des candélabres. Je ne les ai pas tous photoshopés (Fig. 7).



Figure 7

Porte parole 1a : je précise encore que dans l'idée originelle de mon collègue, ce qui est noir est du bitume, tandis que le reste est composé de pavés, de teintes et d'orientations différentes, pour créer ce cheminement. Ce qui est assez intéressant avec ce système, de mon point de vue, est que l'on peut imaginer que les maraîchers articulent leurs stands autour du cheminement.

Intervenante (groupe 1) : je précise que les sièges en béton qui sont représentés sont des sièges dessinés par Le Corbusier.

Porte-parole 1b : j'ai imaginé qu'on mette du goudron parce que c'est mieux pour les personnes handicapées.

Compte-rendu groupe 2

Porte-parole

Comme le groupe 1, nous nous sommes concentrés sur la partie du kiosque. Nous avons également déplacé la fontaine en direction du kiosque. L'idée étant d'avoir un espace plutôt au sol, vert, où l'on pourrait s'asseoir, sans que ce soient uniquement des bancs. Ça serait un équipement plutôt ouvert, moins conventionnel. Au-dessus du kiosque, il y aurait un toit végétal, et là un auvent qui respire, avec beaucoup de verdure. On avait même pensé à mettre des ruches, relativement à notre emblème (Fig. 8).

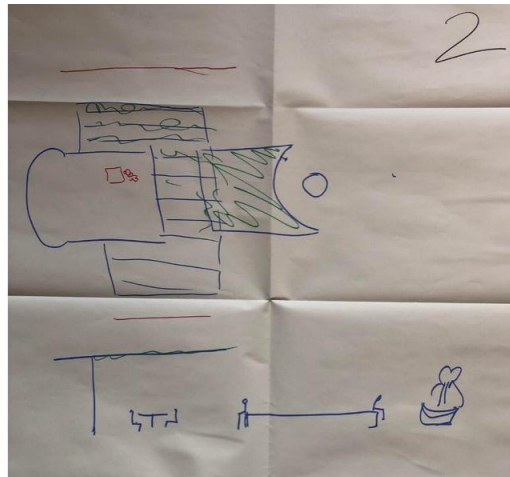


Figure 8

On a aussi réfléchi aux entrées. La proposition est d'aménager les rues qui viennent à la place comme des entrées symboliques, par des arches ou des arrangements floraux, afin qu'on sente qu'on arrive sur la place, pour marquer un espace sans circulation automobile, un espace « cocon ».

On a également réfléchi aux éclairages. Plutôt que de mettre des immenses candélabres, on propose de tendre des câbles, en imaginant aussi de suspendre des choses – par exemple les parapluies ou d'autres créations. Et pourquoi ne pas prévoir des attaches assez solides pour imaginer des bâches, comme celle de la rue du Collège lors de la Plage des Six-Pompes, afin d'installer un couvert étanche ?

Un de nos grands questionnements est relatif aux sols, entre le pavage, le goudron ou l'herbe. Par rapport aux personnes à mobilité réduite, le pavé n'est pas très pratique. Du coup, on n'a pas trouvé de compromis ou de solution. On a néanmoins évoqué des chemins à travers la place qui soient aisés à emprunter pour des chaises roulantes.

Intervenante groupe 2 : l'idée était de consacrer l'espace vers le kiosque à quelque chose à la fois de végétalisé et de dédié, tandis que l'espace depuis la fontaine déplacée jusqu'à la vithèque, à l'instar de la proposition du groupe 1, soit un espace plus libre, dédié à l'imagination ou à des activités éphémères.

Compte-rendu groupe 3

Porte-parole

Nous aurions aimé disposer des documents avant. Ça aurait été plus facile de travailler... En plus, les groupes n'étant pas ceux de la semaine passée, c'était difficile de se remettre d'accord.

Principe de base : place piétonne totalement. Pas de circulation à vélo.

Pavage : on aimerait que ça soit pavé ici, et laisser un cheminement sans pavé depuis la rue du Marché jusqu'à la rue de la Balance. Derrière la rue Neuve, également un cheminement sans pavé (Fig. 9).



Figure 9

Le carré qui est ici, à côté du kiosque, sans pavé non plus, pour en faire une place avec des arbres sur les côtés, pour pouvoir y faire ce dont on a envie : patinoire, cirque, musique, et quelques jeux pour les grands enfants, pour décharger la place des Lilas.

Nous aimerions que le mobilier des terrasses soit harmonisé dans le futur, qu'il n'y ait plus de parasol avec de la pub et du mobilier de mauvaise qualité.

Pour les illuminations, nous aimerions quelque chose de mixte, au sol et en hauteur. Si c'est en hauteur, avec des panneaux solaires. Profiter de mettre des panneaux solaires également sur le kiosque.

Déplacer la fontaine...

Des arbres, mais pas en enfilade, à part les arbres qui sont en extérieur de cette place. Eparpiller les arbres plutôt que de les aligner (Fig. 10).

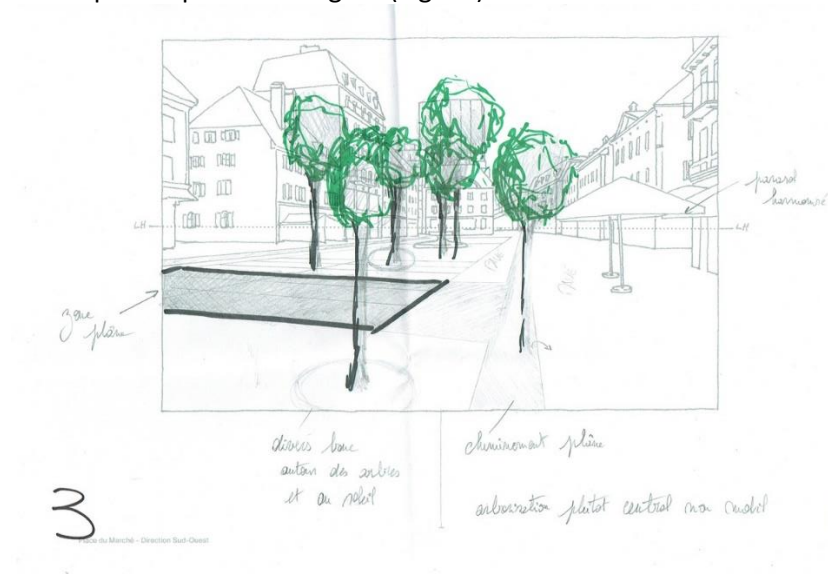


Figure 10

On s'est demandé, sans trancher la question, s'il fallait ou non un couvert. Il faut des bancs, élégants mais déplaçables. Quelqu'un a proposé de déplacer la fontaine et de la remplacer par un plan d'eau.

Intervenant groupe 3: je voulais mentionner le fait que si l'on regarde sur la place de la Gare, il y a une fontaine furtive si l'on veut de l'eau potable avant de prendre le train. Si on ne la connaît pas, on ne la trouve pas. En plus, c'est un jet d'eau minuscule qui ne permet pas de remplir une bouteille rapidement. Il serait donc souhaitable qu'il y ait un accès à l'eau potable avec des fontaines attractives et visibles.

Porte-parole groupe 3 : nous aimerions des bancs sous les arbres et en dehors des arbres. Et pourquoi pas des bancs autour des arbres.

Compte-rendu groupe 4

Porte-parole groupe 4

On s'est dit qu'il serait intéressant d'imaginer un espace mobile à l'est de la fontaine et d'aménager un espace fixe à l'ouest de la fontaine. La fontaine ne bougerait pas.

Donc, l'espace végétalisé avec des grands arbres, à l'Ouest, avec des bancs ronds autour des arbres, un revêtement non pavé pour les personnes à mobilité réduite, qui serait prévue dans cet espace également. Des jeux au sol (marelle, jeu d'échec). On a trouvé que les aménagements de cet été étaient super, donc on remettrait un piano. Des jeux pour enfants en bois, d'origine locale si possible, non pas standardisés mais créatifs. Et même, pourquoi pas ? des mini trampolines intégrés au sol – en dehors de l'espace de mobilité réduite...

Dans la partie kiosque, il y a eu un petit litige. Nous n'étions pas tous d'accord avec l'idée de gradins, mais on l'a quand même dessinée là (fig. 11). Ces gradins seraient contre le kiosque. On a eu l'idée de végétaliser le toit du kiosque. Également des petits bancs autour des bacs qui seraient mobiles ; des bacs mobiles avec des bancs pour avoir une unité sur toute la place. En hiver, on imaginait que dans cet espace qui serait fixe, on pourrait monter une patinoire, en été toutes sortes d'animations. Même un espace de prise de parole spontanée.

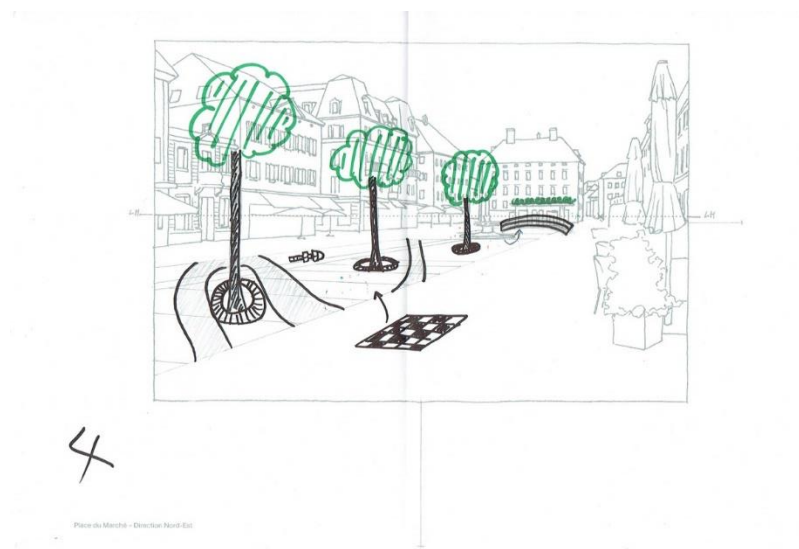


Figure 11

Le groupe pense que ça serait important d'interdire les vélos et trottinettes sur la place. On a aussi repris l'idée du groupe 1 de meubles en béton de Le Corbusier ou encore la belle chaise de Charlotte Perriand. Il y a aussi l'idée d'un manège propulsé par des vélos pour les enfants (Fig. 12).

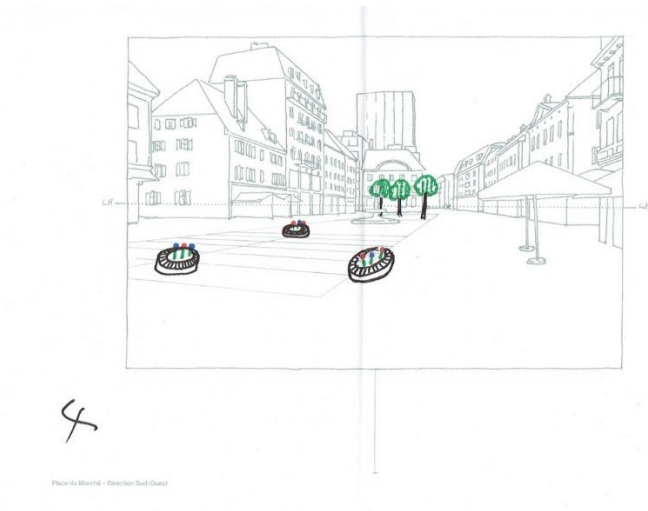


Figure 12

Vers la fin, on a abordé la question de l'éclairage. On propose de faire un éclairage guinguette, anti-pollution nocturne. De manière générale, on souhaite beaucoup de végétalisation sur cette place.

Ce que l'on souhaite est que le marché puisse avoir lieu à l'ouest de la fontaine, là où on met les grands arbres, mais on ne veut pas mettre de grands arbres côté kiosque, pour que la Plage puisse disposer de cet espace.

Discussion générale

Animateur : et si les représentants des grands événements demandent que ce soit l'inverse, est-ce ça vous heurterait ?

Intervenante : je pense que l'association La Plage va être d'accord parce que du côté est de la fontaine, il y a bien assez de place pour mettre des gradins et faire un spectacle, tandis que le côté ouest pourrait accueillir leurs guinguettes.

Intervenante : j'ai un commentaire, pas forcément par rapport à la place du Marché, mais par rapport à la Place d'Espacité, qui n'est pas exploitable en tant que telle pour des événements culturels, vu qu'elle est en pente. Ne serait-il pas envisageable de prévoir un budget pour rehausser la place et la rendre ainsi exploitable ? L'idée est aussi que la place du Marché reste une place occupée par des terrasses, un lieu de rencontres. C'est bien si des événements culturels peuvent s'y dérouler, mais je me dis que des événements culturels pourraient aussi se dérouler sur d'autres places.

Intervenant : je trouve un peu dommage de mettre les arbres majeurs là-bas, dans la mesure où architecturalement, la maison où se trouve la vithèque ainsi que d'autres bâtiments sont très beaux. Alors que l'autre côté, côté kiosque, n'est pas très beau. Je trouve donc plus intéressant de mettre les arbres vers le kiosque, pour cacher quelque chose qui n'est pas très sympathique, alors qu'il serait dommage de cacher des choses qui sont sympathiques.

A part ça, j'abonde avec l'idée d'aplanir la place d'Espacité, parce qu'on a la fâcheuse habitude d'aménager des espaces en pente à la CDF. Je pense qu'il serait très logique de faire un espace plat, avec quelques escaliers qui mènent au Pod. Ça permettrait de différencier la circulation dans l'espace, et d'organiser des événements relativement à une scène assez bien installée.

Je l'avais déjà dit mais l'idéal serait ensuite de piétonniser les rues environnantes pour faire un centre piéton cohérent.

Intervenant : je voulais dire que je suis d'accord avec ma collègue qui a parlé avant. Je n'avais pas pensé à ça mais pendant les discussions, j'ai dû souvent faire marche arrière pour laisser la place à des manifestations. On parle d'une place qui devrait accueillir tout le monde et répondre à plein d'exigences. Mais tout d'un coup, l'exigence de faire des manifestations devient primordiale et franchement, ça ne me plaît pas beaucoup. En même temps, je me disais, « Quelles manifestations ? Quels spectacles ? ». En même temps, on se met du côté est, on a le soleil couchant dans les yeux si la scène est côté kiosque. A l'inverse, c'est dans les yeux des spectateurs. A l'inverse, si on monte une patinoire, on mange la place complètement. Je n'avais pas pensé à la place d'Espacité et je trouve que c'est une bonne idée. On se fait trop de souci pour les manifestations qui se déroulent 2 ou 3 fois par année.

Animateur : vous avez raison d'insister sur les ombres portées et sur la course du soleil qui va influencer l'aménagement de la place.

Intervenante : Monsieur parle du peu de jours consacrés à des manifestations. Ça ne se fait pas plus souvent parce que justement, il n'y a pas de lieu en ville pour que quelqu'un fasse un petit spectacle.

Intervenante : Dans le groupe 4, comme les carrousels ne pourraient plus venir, on s'est demandé si le parking de Polyexpo ne pourrait pas les accueillir, afin de décentraliser des activités dans d'autres parties de la ville.

Intervenant : dans notre groupe, il y avait une réflexion sur ce qu'il se passe avec tous ces bistrotts et magasins de la place où chacun fait comme il veut : enseignes, stores, parasols, etc.

Intervenant : j'ai un avis totalement différent du préopinant. Je trouve que cette diversité est heureuse. Une standardisation me déplairait beaucoup.

Animateur : validez-vous la hauteur des choses (stores, parasols...) selon la visibilité de la place, telle qu'on l'a abordée en introduction, pour éviter les choses installées cannibalisent la vue ?

Intervenant : oui.

Intervenant : les commerçants ont parfaitement le droit de ne pas ouvrir le dimanche. Donc le consensus, s'ils ne sont pas là, s'ils veulent fermer, ils ferment. Les règlements, les commerçants aiment bien...

Intervenant : on leur fait un magnifique espace piéton. On devrait augmenter leurs taxes !

Intervenante : quand on parle d'harmonisation, ça ne veut pas dire que tout doit être pareil.

Intervenante : c'est une information. Cette place accueillera du mobilier urbain. Il y a en ville un créateur de mobilier urbain. C'est une espèce rare de créatif ; j'ai à disposition le nom et l'adresse, si jamais.

Synthèse

Animateur : en fait, peut-être à part le groupe « 1b », vous êtes toutes et tous d'accord de spécialiser une partie de la place. Soit c'est la partie ouest qui doit accueillir du fixe, soit c'est la partie est. Vous êtes toutes et tous d'accord d'y mettre des arbres. Les « juges de paix » par rapport à cet accord général seront les représentant·e·s d'autres attentes et besoins d'ordre culturel, que ce soit le comité

de la Braderie ou encore l'association de la Plage, et d'autres acteurs encore, relativement à des critères de faisabilité.

En fait, j'ai bien vu que c'était beaucoup plus difficile de trouver un consensus aujourd'hui, relativement au consensus pratiquement total que nous avons obtenu la semaine passée. Néanmoins, il y a quand même un fil rouge commun à toutes vos réflexions qui fait largement plaisir à voir et à entendre. Fil rouge qui alimentera les réflexions du service d'urbanisme, du Conseil communal et évidemment de la Commission ad hoc qui devra trancher quant à ces différentes propositions.

Intervenante : je voulais juste ajouter « le moins de pavés possible »...

Animateur : Une information sur ces pavés. Nous avons consulté l'architecte-conseil de Pro Infirmis. Pro Infirmis n'a aucun souci par rapport aux pavés. A condition que les pavés soient peu bosselés, correctement jointoyés, et qu'ils soient posés en arc de cercle plutôt qu'en échiquier. Il n'y a donc aucun problème pour les représentants de Pro Infirmis.

Après, on peut évidemment discuter de certains passages susceptibles d'accueillir des dalles ou de l'enrobé, qui est quand même un produit pétrolier plus vraiment « tendance ».

Intervenant : il y a l'idée de faire d'un côté des installations fixes et de l'autre côté des installations mobiles. Mais il a été également dit que la PM soit une expérience sympathique, qu'il y ait manifestation ou pas.

Animateur : je tiens à vous remercier. Encore une fois, vous avez consacré du temps gratuitement à cette belle ville. C'est formidable, je tiens à vous applaudir !

(Applaudissements)

Conclusion

Monsieur Théo Huguenin-Elie, Conseiller communal

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour la qualité de vos travaux, des idées et des projets qui germent après cette matinée de réflexion.

Ce qui m'apparaît immédiatement en vous écoutant, au regard aussi de l'atelier de la semaine passée – c'est une expérience que nous avons déjà vécue dans le cadre de nos travaux avec les commissions – c'est que tant qu'ensemble nous cherchons à définir des objectifs et des principes, le consensus parvient aisément à être atteint.

Dès le moment où, sur la base des objectifs et des principes, on cherche à développer un projet concret, ça devient beaucoup plus compliqué. Il y a une diversité de représentations, pourtant fondées sur les mêmes objectifs, qui compliquent une adhésion totale.

En même temps, il y a un certain nombre de propositions qui ont été avancées et qui semblent concrètement faire l'unanimité ce matin. Je retiens un espace vide, non attribué, de la végétalisation et de l'arborisation, c'est une évidence.

Et puis, il y a quelques remarques, trois personnes sont intervenues pour dire qu'il peut bien sûr y avoir des manifestations, mais quand même temps le lieu doit être de qualité suffisante pour vivre de lui-même, même lorsqu'il n'y a pas de manifestation. C'est un sacré défi que vous nous lancez ! Je pense

qu'effectivement – et on le relèvera dans la commission et auprès des urbanistes – il y a quelque chose de très important.

Sinon, j'ai noté que vous nous donnez l'autorisation – même si ça n'a pas fait l'unanimité – de réfléchir au déplacement de la fontaine. En effet, lorsque nous avons présenté le rapport au CG en octobre 2020, s'il y avait une chose à ne pas faire dans les débats du CG, c'était de bouger la fontaine... Aujourd'hui, la démarche participative nous ouvre ici des perspectives nouvelles par rapport à cet élément structurant de la place.

Vous avez posé une question adressée au Conseil communal et aux services communaux, c'est la place Espacité, à savoir dans quelle mesure cette place ne pourrait pas être redressée pour avoir un usage un peu plus densifié que celui qui est le sien aujourd'hui. Ce sont des réflexions qui sont en cours. Il y aura une intervention majeure sur cette place – et qui sera assez coûteuse – quand nous devrons refaire l'étanchéité du parking. C'est seulement à ce moment-là qu'on interviendra, même si on espère que ce ne sera pas trop vite... Mais par contre, lorsque nous devrons le faire, naturellement il y aura cette volonté de redresser la place. Sachez aussi que sur la place des Brigades Internationales, le projet de redresser la terrasse de l'ABC est sous toit. Les travaux seront réalisés en 2022. On ne va pas redresser l'entier de la place, mais au moins cette plateforme devant l'ABC.

Encore merci d'avoir participé, d'avoir consacré ce moment. Nous pourrions poursuivre des discussions informelles autour d'un apéritif.

Si je m'exprime en premier c'est parce que le dossier est piloté par le service d'urbanisme. Nous travaillons conjointement sur ce dossier avec Patrick Herrmann parce que, une fois qu'on aura créé le lieu, il faudra que les services qui entretiennent les espaces publics – voirie, espaces verts – seront les principaux services concernés.

(Applaudissements)

Monsieur Patrick Herrmann, Conseiller communal

Merci à Nicolas Babey et à son équipe. Il faut ajouter la sécurité publique dans les services concernés. Merci pour toutes ces idées et pour votre force de proposition. J'ai entendu pas mal de visions différentes, ainsi qu'un aspect qui a été assez peu évoqué au sujet de l'éclairage. Il y a quelque chose à faire à son sujet, voire au sujet du « non éclairage », puisqu'il a été aussi suggéré de ne pas éclairer entre minuit et 6h00 du matin. On pourrait aussi imaginer des ateliers avec la population au sujet de l'éclairage...

Merci en tous cas pour vos propositions. Comme Théo l'a dit, ce sont ses services qui pilotent le projet. Nous, on intervient en appui. Effectivement vos projets supposent que la végétalisation, c'est du travail, c'est de l'entretien. Mais nous avons des services qui, comme la population, se sont orientés vers ces aspects-là et ont beaucoup d'intérêt, je dirais d'amour, à le faire.

Merci, un très bon weekend et un très bon apéritif, à tout de suite !

(Applaudissements)

Analyse des entretiens avec les prestataires de services et propriétaires de la Place du Marché

Nicolas Babey

Neuchâtel, 5 novembre 2021

Introduction

Durant l'été 2021, l'administration communale a réalisé 30 entretiens en face à face⁸ avec des prestataires de services situés dans le périmètre de réaménagement de la Place du Marché (PM). Des questionnaires ont été envoyés par le Service d'urbanisme à l'ensemble des propriétaires immobiliers du périmètre. L'administration communale a réceptionné 8 questionnaires exploitables.

Les « prestataires de services » interviewés se composent de 9 cafetiers-restaurateurs, 16 commerçants de détail, 5 « autres prestataires » (Poste, agence de tourisme, coiffeur...) et 8 propriétaires d'immeubles.

Les questions posées à l'ensemble des prestataires de services visaient à récolter leurs opinions à l'égard des éléments suivants :

1. Les animations (Petites et grandes).
2. Le mobilier urbain et la végétalisation.
3. Leurs besoins en matière de surfaces externes (terrasses)
4. Leur perception à l'égard de la réglementation des livraisons durant l'été 2021.
5. Le transport de marchandises lourdes à destination de leur clientèle
6. Leurs besoins en matière d'écopoint.

Enfin, trois questions supplémentaires ont été posées à l'ensemble des interlocuteurs, propriétaires compris :

7. Leurs attentes / propositions
8. Leurs besoins
9. Leurs craintes.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête effectuée. Nous présentons les résultats chiffrés relativement aux 6 premières questions. Nous mettons ensuite en exergue les thèmes qui ont été le plus souvent abordés par les sondé·e·s (questions 7, 8 et 9).

En annexe de ce rapport, une matrice présente l'ensemble des résultats récoltés auprès des sondé·e·s.

Animations

A l'instar des demandes des habitant·e·s (ateliers de travail), les animations sont globalement plébiscitées par les acteurs économiques.

Cependant, les commerçants et autres prestataires paraissent proportionnellement plus favorables aux grandes animations que les cafetiers-restaurateurs. Cette relative tiédeur à l'égard des grandes manifestations s'explique probablement par la concurrence à l'égard de l'usage de l'espace public. Les terrasses sont effectivement interdites lors de la Braderie,

⁸ Les 30 entretiens ont été réalisés par Madame Nancy Kaenel-Rossel, chargée de projet au Service d'urbanisme de La Chaux-de-Fonds.

⁹ Nous nous appuyons sur la « Nomenclature générale des activités économiques » (OFS) pour effectuer ces distinctions. Nous supposons que les attentes diffèrent entre branches d'activité.

tandis qu'il semble exister des tensions entre la Plage et la coexistence de terrasses qui posent çà et là des problèmes de sécurité et de voisinage (bruit).

Arbres / végétalisation – Bancs – Aménagements éphémères

Là aussi, les oppositions à la végétalisation et aux arbres sont marginales. Seulement 2 cafetiers sur 9 s'opposent aux bancs publics, voyant en ceux-ci une opportunité pour les personnes de s'asseoir sans consommer...

Les aménagements éphémères sont globalement très bien perçus, hormis la présence du piano qui, pour quelques-uns, a été gênante. Particulièrement lorsque des enfants ne sachant pas jouer se sont emparés de l'instrument...

Terrasses

Un seul cafetier exprime un besoin de terrasses. Par contre, 7 commerçants sur 15 souhaitent exploiter l'environnement immédiat de leur devanture (quelques m²) pour une table avec deux chaises et/ou pour poser du matériel de promotion.

Réglementation des livraisons

Tous les cafetiers ont apprécié la réglementation et le déroulement des livraisons durant l'été 2021. La grande majorité des commerçants (12) a également apprécié un tel processus.

Livraison des marchandises

La livraison des marchandises n'est un enjeu que pour les commerçants. Cet enjeu est corrélé au poids des marchandises. 9 commerçants sur 16 disposent d'une logistique de livraison. 2 commerçants utilisent ponctuellement les services proposés par les coursiers à vélo (Dring Dring).

Ecopoint

Très peu de cafetiers (2) et de commerçants (1) désirent que l'écopoint reste à sa place actuelle. Par contre, la très grande majorité souhaite qu'un nouvel écopoint soit situé à proximité de la PM.

Attentes

Les sondé-e-s ont exprimé 49 « occurrences » ou thématiques diverses dont nous avons fait la comptabilité ci-dessous.

L'attente la plus souvent citée est celle d'une « place vivante ». Cette attente est particulièrement marquée chez les commerçants (7) et les propriétaires (3).

La deuxième attente exprimée concerne la clientèle (8). Autrement dit, les acteurs économiques espèrent que le réaménagement amènera davantage de clientèle.

La troisième attente, en termes d'occurrences, est relative aux animations. Cette demande d'animations provient essentiellement des commerçant-e-s. Nous supposons là aussi que les cafetiers sont plus réticents à l'égard des animations, car elles peuvent entrer en conflit avec les terrasses. Au contraire, les commerçants savent que les animations amènent de la foule et que c'est de la fréquentation des espaces que des opportunités d'affaires se présentent.



Craintes

40 occurrences ont été exprimées par les sondé-e-s. Les craintes qui dominent sont d'une part que la suppression des places de parc sur la place ne fasse baisser le nombre de clients (11 fois). L'autre crainte majeure est la durée des travaux (10 fois).

Juste derrière ces deux craintes majeures, les pavés sont évoqués 9 fois. Cette crainte provient surtout des cafetiers restaurateurs (4 fois) qui craignent que les pavés ne fassent pas bon ménage avec leur mobilier de terrasse.



Annexe

	Cafetiers restaurateurs 9		Commerçants 16		Autres prestataires 5		Propriétaires 8	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
1. grandes animations Petites animations	4 3	2	13 2	2	3 1	1		
2. arbres / végétalisation Bancs Végétalisation mobile Aménagements éphémères	5 4 2 3	2 1	8 5 7 7	2 1	2 2 1 1	1 1	4 1	
3. besoins de terrasses	1	3	7	2	2			
4. livraisons été	9		12	3	3			
5. marchandises lourdes Dring dring		4	4 5		1		1	
6. Ecopoint sur la place Ecopoint à proximité	2 7		1 13	1	2			
7. Attentes	Clientèle 2 Diversité de l'offre 1 Marché couvert 4 Couverture en marquise 1 Parking sur PM en hiver 1 Scène vers kiosque 1 Place vivante 2 Marché de Noël sur PM 1		Clientèle 1 Animations 5 Piétonisation = davantage de clients 3 Place plate 1 Parking sur PM en hiver 1 Place vivante 7 Marché couvert 1 Visibilité 1		Clientèle 1 Diversité de l'offre 1 Place vivante 1 Parking sur PM en hiver 1 Animations 1		Place dépose minute proche 3 Place vivante 3 Jeux pour enfants 2 Accès place : décaler parkings vélo 1 Louer appartements vacants 1 Piétonisation = davantage de clients 1	
8. Besoins	Place dépose minute proche 1 Places 30 minutes proches 3 Pas d'aménagements éphémères 1 Parking proche 2 Terrasse hivernale 3 Places de parc sur PM 1 Parking vélo 1		Place handicapés proche 1 Place dépose minute proche 6 Places 30 mn proches 6 Parking proche 2 Travailler le dimanche 1 Accès garage 1 Trafic pendulaire fait fuir les clients 1 Parking vélo 1 Dialogue avec les Autorités 2 Marché au centre de la place 1		Urgences médicales 1 Réparateurs 1 Place handicapés proche 1 Accès aisé 1 Place dépose minute proche 1 Cheminement accès handicapés 1 Places 30 mn proches 1 Parking proche 1		Parking proche 1	
9. Craintes	Suppression parc = baisse clientèle 2 Pavés 4 Durée des travaux 6 Dépôt neige sur la place 1		Suppression parc = baisse clientèle 8 Mort du petit commerce 1 Baisse du CA à cause du poids 1 Durée des travaux 3 Pavés 2 Cyclistes sur la place 2 Dépôt neige sur la place 1		Oubli des personnes à mobilité réduite 1 Pavés 1 Durée travaux 1 Absence d'animation 1		Pavés 2 Suppression parc = baisse clientèle 1 Nuisances sonores 2	

Groupes d'intérêt

Rapport de synthèse

Prof. Nicolas Babey, Doyen de l'IMVT

Décembre 2021

Introduction

Ce rapport synthétise les prises de position de 5 groupes d'intérêt consultés en présentiel ou par entretien téléphonique entre le mois de septembre et le mois de novembre 2021. Ces 5 groupes représentent des intérêts culturels, sociaux et politiques.

Les mêmes questions ont été posées à toutes et tous les interlocuteur·trice·s du processus de consultation mené par la Ville et par l'auteur de ce rapport au sujet du projet de réaménagement de la Place du Marché :

- Quelles sont vos besoins (ou ceux des personnes que vous représentez) ?
- Quelles sont craintes ?
- Quelles sont vos propositions ?

Le lecteur trouvera en annexe les résumés des 5 entretiens validés par les interlocuteurs rencontrés.

La liste des personnes rencontrées est la suivante :

- Laurent Demarta, architecte conseil en construction sans obstacle (Pro Infirmis) (annexe 1)
- Aurèle Bula et Stefano Locatelli (Parlement des Jeunes) (annexe 2)
- Pierre-André Stoudmann et Denis Cattin (Comité de la Braderie) (Annexe 3)
- Manu Moser (Association Agora ; la Plage des Six-Pompes) (annexe 4)
- François Dubois (Pro Senectute, Arc jurassien) (Annexe 5)

De manière générale se dessine un consensus possible entre les représentants des groupes d'intérêt et les autres parties prenantes du projet de réaménagement de la Place du Marché. Autrement dit, il n'existe aucun problème majeur de compatibilité entre les propositions émises par les participant·e·s aux ateliers de travail et les besoins et attentes exprimés par les groupes d'intérêt consultés, cafetiers-restaurateurs et commerçants compris.

Synthèses entretiens

Pro Infirmis

- Toute piétonisation est favorable aux personnes à mobilité réduite.
- Le préavis de Pro Infirmis porte uniquement sur l'aménagement des sols.
- **Les pavés ne représentent pas un problème pour la mobilité réduite.**
- Par contre, le pavage doit se caractériser par un bosselage réduit, un jointoyage adéquat, ainsi qu'une pose des pavés en arc de cercle plutôt que sous forme d'échiquier.
- Enfin, il existe des moyens techniques de raboter les pavés sur des surfaces spécifiques (par exemple aux arrêts de bus).

Parlement des Jeunes

- Un centre-ville doit s'adresser à tous types de population.
- La réflexion sur la Place du Marché devrait englober les autres espaces publics proches dans une logique de complémentarité.
- Il manque un lieu de rencontre sur les espaces publics pour les jeunes.
- Au sujet d'un sondage « Engage.ch » : un quart des propositions faites par les jeunes sondé-e-s concernait l'espace public (davantage de zones piétonnes et de rencontre, mobilité douce, transports publics, parkings à vélo).
- **L'espace proche du bâtiment du kiosque leur semble intéressant ; l'idée serait de requalifier ce lieu avec des arbres et des bancs publics.**

Comité de la Braderie

Idéalement, le Comité a besoin de toute la surface de la Place du Marché pour installer les équipements des forains. Ce besoin entre en contradiction avec l'installation d'équipements publics fixes (par exemple des arbres majeurs). De plus, il est nécessaire que les forains soient installés à proximité immédiate de la fête.

Cependant un compromis est possible si :

- **Les aménagements fixes sont à l'est de la fontaine** et que cette dernière est déplacée en direction du kiosque pour libérer toute la partie ouest afin d'accueillir tous les grands équipements des forains.
- **Les candélabres centraux sont supprimés.** Relevons que le coût important du démontage / remontage est à la charge du comité.
- **La Place de la Carmagnole** peut être exploitée en y installant les petits équipements des forains (roulottes). Cependant, les candélabres centraux de la Carmagnole représentent un problème pour l'exploitation de la place.

Agora - La Plage des Six-Pompes

Idéalement, l'association Agora souhaiterait que **les éléments fixe soient situés à l'ouest de la fontaine**. Selon Agora, la taille de la partie Est suffisante, moins bruyante et plus intimiste que la partie Ouest pour les activités de la Plage.

Cependant, Agora « **peut vivre** » avec la partie Est occupée par les éléments fixes, pour autant que :

- Une réglementation claire puisse réguler des rapports tendus entre les installations – spectacles de la Plage et les terrasses des cafetiers-restaurateurs (Agora est favorable à une construction participative de cette réglementation). En effet, l'enjeu est multiple : conflit d'espace, conflit de bruit, sécurité des personnes en cas de mouvement de foule.
- Des équipements au sol permettent de fixer les installations et d'accéder aisément à l'électricité (important ampérage).
- Il y ait possibilité d'utiliser la Place des Forains pour les « grands formats », qui permettent à la Plage de « rayonner » d'un point de vue médiatique. Selon Agora, il y a des solutions ponctuelles à trouver sur la rue du Collège et sur la place au nord du bâtiment des Travaux publics.

Agora relève que la Place de la Carmagnole est inutilisable pour les Arts de rue à cause des aménagements actuels (candélabres au centre).

Enfin, les pavés posent un problème pour certains spectacles avec équilibristes.

Pro Senectute Arc jurassien

- Selon l'organisation, il faut éviter tout aménagement représentant un risque de chute.
- Il faut prévoir des « lieux relais » sous la forme de bancs publics en suffisance.
- Pour les personnes souffrant de déficit visuel, il faudrait prévoir des éléments optique (jaune) permettant de s'orienter.
- En matière de revêtement, Pro Senectute suit le raisonnement de Pro Infirmis : les pavés ne posent pas de problème, pour autant qu'ils soient peu bosselés, bien nivelés, correctement jointoyés et posés en arc de cercle.

De manière générale, Pro Senectute soutient les projets urbains favorisant l'accessibilité, la sécurité et la convivialité.

Annexe 1 : Résumé d'entretien avec Laurent Demarta, architecte-conseil en construction sans obstacles (Pro Infirmis) – 10.09.21

But de l'entretien : identifier les attentes de Pro Infirmis à l'égard du projet de piétonisation de la place du Marché de La Chaux-de-Fonds

Laurent Demarta précise en préambule que Pro Infirmis collabore régulièrement avec l'administration communale chaux-de-fonnière sur des projets de réaménagement, et est toujours disponible pour consultation ou participation à des débats.

Attentes et rôle de Pro Infirmis

Un des objectifs de Pro Infirmis est de veiller à ce que tout soit accessible à tous.

L'association n'a pas de crainte ou d'appréhension à l'égard du projet. Elle interviendra en aval du projet, en se focalisant sur les détails matériels des aménagements. Pro Infirmis a très peu à dire sur le concept général ; l'association sent bien que tout sera accessible d'une manière générale (pas de sous-voies à 20% ou d'escaliers...). Les détails sur lesquels l'association se penchera seront les bordures de trottoir, les détails d'éventuels mobiliers urbains : bancs, poubelles, afin qu'ils soient aisément perceptibles. Les arbres ne posent aucun problème, hormis la grille de sol qu'il faut prévoir.

Les principaux handicaps auxquels on pense se traduisent par la chaise roulante ou le déambulateur. Ce sont bien les détails, tels que les bordures de trottoir, qui attireront notre attention. Nous n'oublions pas les handicaps visuels : les marquages feront également l'objet de notre attention. Par exemple, pour un passage clouté, il est important de prévoir un rang de pavés qui dépasse de 25 mm pour qu'un-e malvoyante-e puisse repérer avec sa canne blanche le début du passage, ou encore d'aligner si possible les seuils avec les magasins. Normalement, les ingénieurs de la Ville connaissent ces détails techniques et nous consultent pour validation.

L'association n'est pas opposée au pavage. Elle a par contre des exigences en termes de pose et de type. L'administration communale connaît ces exigences ; elle a déjà pavé plusieurs rues et nous avons été parties prenantes.

Si des personnes craignent le bruit engendré par les pavés, les exigences de Pro Infirmis vont dans le sens d'une nette diminution du bruit : nous demandons en effet des pavés à faible bossage et à jointoyage fin. Autre recommandation : le type de pose de pavés. Il faut éviter des poses sous forme d'échiquier et prévoir une pose classique en forme d'arc de cercle. Les poses sous forme d'échiquier grippent les roues et font dévier. En principe, Pro Vélo a le même type de demande que Pro Infirmis. Pour des points à haute fréquentation (par exemple des lieux d'attente de bus), l'association préconise le rabotage des pavés. C'est une expérience actuellement menée sur la Place Pury à Neuchâtel.

Un autre thème qui pourrait nous importer sera le stationnement pour handicapés : le nombre de places et leur répartition aux abords de la place piétonne. Petite parenthèse : il y a 2 types de places pour handicapé-e-s : la place large (3,5 m. au lieu de 2.5 m) pour sortir par le côté ; la place longue (8 m. au lieu de 5 m.) avec largeur standard, parce qu'on entre et sort par derrière pour de nombreux véhicules. Il n'y a pas de texte réglementaire imposant un type ou l'autre. Ce sont les spécificités des lieux qui orientent les choix. Cependant, un panachage des deux modèles sera toujours mieux selon l'association.

De manière générale, l'association perçoit très positivement les projets de piétonisation car ils renforcent la sécurité piétonne et le bien-être des personnes handicapées : pas de feux, pas de passage clouté...

Enfin, si la commune veut des pavés d'origine suisse, il est important de le prévoir dans les critères d'adjudication selon la loi sur les marchés publics. Si cela n'est pas prévu, l'entreprise qui voulait par exemple poser des pavés chinois moins chers et qui n'a pas eu le marché peut recourir. Pro Infirmis n'a pas d'attente quant au type de pierre utilisé (grès ou granit).

Nicolas Babey

Annexe 2 : résumé d'entretien avec deux représentants du Parlement des Jeunes (Aurèle Bula et Stefano Locatelli) – 16.09.21

Le Parlement des Jeunes (PJ) est attentif à des aménagements qui pourraient répondre aux attentes de la jeunesse, que ce soit sur la place du Marché (PM) ou dans ses alentours proches. Les jeunes ont besoin d'un lieu qui leur permet de réaliser certaines activités ou qui leur permet de se retrouver, sans déranger d'autres personnes.

En clair, il faudrait qu'il y ait sur la PM (ou aux alentours) un lieu agréable, permettant aux jeunes de créer du lien social, sans que cela n'interfère avec d'autres activités. Ce lieu peut se composer d'équipements appelés à durer, mais aussi d'autres équipements plus éphémères, à l'instar des aménagements créés cet été (mobilier urbain, terrains de pétanque), à imaginer en fonction des saisons. Idéalement, quelque chose devrait être articulé entre la saison d'été et la saison d'hiver.

Ce lieu pourrait par exemple être équipé de bancs ou d'autres éléments permettant de s'asseoir, de discuter, de se retrouver. Entre toutes les activités de la PM, il est difficile de désigner tout de suite le lieu idéal ; c'est la raison pour laquelle il nous paraît important d'englober d'autres espaces proches (Marronniers, Carmagnole) dans la réflexion. A proximité de la PM, il existe déjà des lieux dédiés aux enfants. Il serait intéressant que ces places soient complémentaires en termes de vocation, en prévoyant dans le programme d'aménagement un espace plutôt dédié aux jeunes.

Il est possible que l'articulation entre espaces verts (arbres) et mobilier puisse générer une réponse aux attentes de la jeunesse, mais ces espaces verts ne doivent pas empêcher le développement d'autres activités.

Il y a peut-être un potentiel intéressant autour du bâtiment abritant le kiosque, les toilettes publiques et l'arrêt de bus de la PM. Il manque là un composant pour qu'il se passe quelque chose d'intéressant.

Les deux craintes du PJ sont l'oubli des attentes de la jeunesse à propos du réaménagement du centre-ville et le risque que les réflexions ne se focalisent que sur la PM sans englober les alentours.

Le PJ n'a pas d'avis sur le type de sol qui sera posé (pavés). Il suppose cependant que la piétonisation de la PM et son réaménagement auront un effet bénéfique sur l'attractivité globale de la Ville. Par contre, si par beau temps et durant la belle saison les terrasses génèrent de l'animation, la PM est un peu morte le soir. Ne reste grosso modo que la terrasse du 21 ouverte après une certaine heure. Par exemple, la place des Halles à Neuchâtel reste vivante le soir. Il manque peut-être aussi quelque chose dans la diversité des commerces ; il serait par exemple intéressant qu'un établissement de type « Brasserie de la Fontaine » ou « Big Bang » puisse s'installer sur cette place. En effet, une terrasse qui reste ouverte après 18h00 peut aussi intéresser les jeunes.

Idéalement, un centre-ville devrait pouvoir abriter toute une série d'offres publiques (ex : espace de jeu pour les enfants) comme privées (ex : commerces et terrasses) s'adressant à tout type de population. C'est la raison pour laquelle la jeunesse ne doit pas être oubliée.

Le PJ n'a pas d'avis sur le nombre de places de parc disponibles à proximité de la PM, ce d'autant plus que cette thématique n'est pas ressortie du sondage « Engage.ch »¹¹. Une centaine de propositions sont sorties de ce sondage effectué auprès des jeunes. Un quart des propositions avaient trait à l'espace public : ces propositions souhaitaient « un développement rapide et constant de nouvelles zones piétonnes et de rencontres » et ont mis l'accent sur le développement de la mobilité douce (TP financièrement accessibles aux jeunes, réseau cyclable, etc.). Les résultats de ce sondage induisent

¹¹ Cf. rapport public du Parlement des Jeunes relatif aux résultats du sondage jeunesse « Que manque-t-il à La Tchaux ? » du 3 mai 2021. Rapport téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.chaux-de-fonds.ch/autorites/parlement-des-jeunes-2>

l'idée qu'un parking à vélos puisse être prévu sur ou à proximité de la PM, et que d'éventuels cheminements cyclistes puissent être prévus sur la PM, selon des axes qui restent à définir.

Un autre élément du sondage qui peut impacter l'aménagement de la PM est le désir exprimé par les jeunes de baisser la pollution lumineuse, ou encore de fermer de manière ponctuelle certains axes routiers proches (rue Neuve, Rue de la Balance) pour constituer de vrais espaces piétons éphémères, par exemple un samedi par mois.

Nicolas Babey

Annexe 3 : résumé d'entretien avec Messieurs Pierre-André Stoudmann (PAS, Président du Comité de la Braderie) et Denis Cattin (DC, Responsable des finances du Comité) – 13.10.21

Entretien réalisé par Nicolas Babey (NB)

Buts de l'entretien :

- Identifier les besoins de la Braderie – Horlofolies dans le cadre du réaménagement de la Place du Marché (PM).
- Identifier d'éventuelles solutions permettant de trouver un consensus avec les attentes et propositions des autres parties prenantes impliquées par le projet de réaménagement (habitant·e·s, commerçants, associations...).

PAS : la PM nous est extrêmement précieuse pour y installer les forains. Ceux-ci nous apportent beaucoup et donne vie à notre manifestation.

DC : l'enjeu est de pouvoir maintenir à 100% les forains sur la PM parce qu'il n'est pas possible de les installer ailleurs. Si des possibilités existaient de les installer à la gare ou ailleurs, cela ne fonctionnerait pas car ceux-ci seraient installés en dehors de la fête. Nous avons besoin des forains pour faire vivre la braderie. Il faut que la jeunesse et les familles puissent participer à la Braderie durant la journée. C'est ce qui nous préoccupe le plus.

Depuis 2021, la collaboration avec les forains est directe. La Ville nous a délégué cette compétence. Nous avons aussi pensé à la place de la Carmagnole; mais celle-ci est compliquée par l'installation de lampadaires et d'arbres. Les forains ne peuvent pas entrer en matière. C'est dommageable car on aurait voulu exploiter les 2 places : une place davantage consacrée aux enfants (stands plus petits) et une place dédiée aux installations pour les adultes (sur la PM), mais ça ne fonctionne pas à cause de l'aménagement actuel de la place de la Carmagnole.

Donc, sans la Carmagnole, l'enjeu est de pouvoir maintenir à 100% les forains sur la PM.

DC : Pour la place du marché, ce qui me dérange le plus, c'est le projet d'installer des arbres permanents. Le projet présenté au Conseil général est inquiétant. Un projet d'aménagement sans aucune installation permanente serait l'idéal. On peut avoir un secteur arborisé, mais avec une arborisation déplaçable. Les arbres permanents ne permettent plus d'installer de grandes installations foraines.

Notre but n'est pas d'installer des forains les uns à côté des autres en exploitant l'ensemble l'espace disponible. Nous voulons de l'espace pour les forains et aux alentours.

Nous voulons que le public puisse continuer à se déplacer, même en période de grande affluence.

La Braderie est une fête également familiale, en particulier le dimanche durant lequel les parents et grands-parents peuvent venir avec les enfants.

PAS : Effectivement, les aménagements doivent être modulables. A titre personnel, je trouve que le « pré-projet » de la Ville est sympa, tant pour les habitants que pour les visiteurs, mais des arbres permanents ne permettraient que d'installer des petites roulottes, des petits stands.

DC : Il n'y a pas seulement la Braderie ; je pense que les enjeux sont les mêmes pour la Plage. En 2019, les forains ont cartonné. Le temps était au beau fixe. Il faut préciser que la présence des forains n'est pas négligeable en termes de soutien financier à notre manifestation. Leur présence nous apporte environ CHF 20'000.-.

Sans l'apport des forains, mais surtout sans eux, la fête sera différente.

Les familles, la jeunesse viendront moins et financièrement, ça représentera pour le comité un manque à gagner important. Ce manque à gagner devra être compensé par l'augmentation du tarif de location des stands. Mais ce n'est pas le but, puisque les associations qui louent des places doivent aussi s'en

sortir avec un bénéfice substantiel pour renflouer leur caisse. C'est aussi pour cette raison que nous organisons la Braderie pour 2022.

NB attire l'attention sur la nécessité de trouver un consensus entre toutes les parties prenantes, leurs attentes et leurs besoins. DC et PAS en sont tout-à-fait conscients.

DC : Je comprends bien qu'une PM nue, sans aménagement, c'est dommageable, mais le problème est que le projet tel que validé par le Conseil général ne nous permet plus de mettre une animation importante pour l'ensemble du public participant à la Braderie. C'est notre souci premier. La proposition d'installer les carrousels à la gare ne nous convient pas car cela ne fonctionnera pas. Les lieux destinés aux familles doivent être le plus proche possible des stands. Les forains font partie intégrante de notre braderie.

PAS : Nous souhaitons que quelque chose soit réalisé sur cette place, mais que ce soit modulable. En conclusion, c'est ce que nous souhaitons.

NB évoque les résultats très consensuels des groupes de travail du processus participatif mené avec un échantillon d'habitant-e-s de La CDF. Il souligne que lors du premier atelier, les groupes ont relevé la tension, pour ne pas dire le paradoxe, entre le désir d'avoir des arbres majeurs (définitifs) et le désir de voir la PM continuer à accueillir des grandes manifestations qui ont besoin de place. C'est une sorte de « quadrature du cercle » qu'il fallait résoudre.

NB demande à PAS et DC s'ils connaissent la surface minimale dont les forains ont besoin. Le Comité connaît très bien la place dont les forains ont besoin. Une cartographie de ces besoins est toujours dressée et une photo de l'implantation est en main de NB.

PAS : En l'occurrence, les forains ont besoin à l'heure actuelle de la totalité de la PM. Après mandat confié par la Ville, le Comité a fait un appel d'offre auprès des forains. Le comité a rencontré le représentant des forains (M. Jeanneret) et ont placé les forains en fonction de leurs besoins et de ceux du comité. Il y a davantage de demande des forains, mais la place manque pour tous les accueillir. Le comité aurait voulu utiliser la place de la Carmagnole, mais celle-ci est malheureusement inexploitable à cause des luminaires principalement. Ces luminaires peuvent être démontés / remontés par Viteos, mais cela représente un coût trop important.

DC : enfin, la PM est le seul espace sur lequel les installations des forains peuvent monter, tout en ayant suffisamment de surface au sol.

NB demande ce qu'il en est des candélabres au centre de la PM.

DC précise que les candélabres sont démontés par Viteos, et que ce démontage-remontage représente un coût conséquent pour le comité. Ces coûts logistiques sont actuellement répercutés sur le coût de location des stands.

NB décrit succinctement les résultats du second atelier participatif durant lequel les groupes ont été invités à concevoir et dessiner un concept. Il relève le « fil rouge » qui réunit pratiquement tous les groupes, à savoir une séparation fonctionnelle de la place, une partie étant dédiée à l'accueil d'installations fixes (des arbres majeurs), l'autre partie composée d'installations mobiles étant dédiée à l'accueil d'événements tels que la Braderie ou encore la Plage. Il souligne qu'il y a par contre mésentente entre trois groupes qui proposent de localiser les éléments fixes à l'Est de la fontaine (côté kiosque) et un autre groupe qui propose de localiser les éléments fixes à l'Ouest de la fontaine. Il relève encore que trois groupes sur quatre proposent de déplacer la fontaine, les deux groupes ayant proposé une localisation fixe vers le kiosque proposant de décaler la fontaine à l'Est pour réaliser un espace

fortement arborisé autour de cette fontaine et pour libérer le plus d'espace possible pour les grands événements.

NB demande à PAS et DC de se positionner par rapport à ces projets.

DC relève qu'il faudrait vérifier la faisabilité des propositions en lien avec le plan de localisation des carrousels, donc des besoins des forains. Il propose qu'une rencontre puisse être organisée avec le coordinateur des forains (M. Jeanneret) pour préavis à l'égard de ces propositions.

PAS souligne qu'il faut trouver un consensus. Il pense que le fait de concentrer l'aménagement fixe du côté du bâtiment du kiosque apparaît comme la meilleure solution. Il relève que l'emplacement actuel de la fontaine est également problématique pour le Comité. Si elle pouvait être déplacée, ça serait une chicane en moins.

Si une solution peut être trouvée à la Place de la Carmagnole et que toute la place à l'Ouest de la fontaine peut rester disponible, le Comité serait très satisfait.

DC souhaiterait que les candélabres actuels de la Carmagnole soient démontés pour que des installations puissent s'y dérouler. La disposition des arbres fixes n'est pas un problème insurmontable. Des roulettes peuvent s'y intercaler.

En conclusion, au-delà des enjeux relevant de l'organisation de la Braderie, PAS et DC soulignent le très grand potentiel de la PM et de sa future piétonisation, à condition que le projet de concentrer les éléments fixes du côté du kiosque soit réalisé et que l'espace le plus grand (ouest de la fontaine) soit libre de toute installation fixe, relativement à la suppression des candélabres de la place de la Carmagnole. Il est donc primordial que le comité de la Braderie puisse mettre à disposition des forains la place de la Carmagnole.

Ce potentiel d'accueil et d'organisation de toute une série de manifestations durant l'année peut aussi être en partie pris en charge par le Comité de la Braderie, moyennant des conditions de collaboration avec la Ville qui restent évidemment à définir. Si la PM est bien aménagée, PAS et DC sont convaincus que son usage pour des événements futurs durant toute l'année sera très demandé.

Annexe 4 : entretien avec Manu Moser (MM), directeur artistique, Association Agora, La Plage des Six Pompes – 25.10 2021 (Résumé).

Entretien réalisé par Nicolas Babey (NB)

Attentes

Sous sa forme actuelle, la Place du Marché (PM) n'est pas si mal, parce que l'ensemble du mobilier urbain actuel peut se démonter et se déplacer. Ça peut déboucher sur un « espace de jeu » quasiment vide, aisément utilisable.

Cependant, la place actuelle a trois défauts : le premier est la forme du sol en « W » permettant les écoulements. C'est un gros problème pour l'installation de certains types de scène. Il n'existe aucune place plate à La CDF. Deuxième défaut : on ne peut plus planter des accroches ou fiches au sol. On doit remplacer l'absence de fixation par des plots remplis d'eau et de poids pour maintenir les structures. Troisième problème – et non des moindres – la difficulté d'usage face aux terrasses et aux bistrotiers qui jouent peu le jeu¹². Idem avec les commerçants. Cela débouche sur de nombreux conflits d'usage, qui ont nécessité l'intervention de la police il y a 2 ans.

Une des particularités de la place relativement à l'espace des Six Pompes est un passage (nord-est) relativement étroit par lequel passent les gens. C'est sur ce passage que les terrasses des bistrotiers s'étendent, ce qui débouche sur des situations potentiellement dangereuses. Il y a donc un problème structurel de cohabitation et de gestion des terrasses qui n'a pour l'instant pas été formalisé par la Ville.

On en est à un point où la PM pose trop de problèmes de fonctionnement pour que l'on continue à l'utiliser. On avait un peu décidé de quitter la Place, à cause d'une sorte d'appropriation de la PM par les terrasses.

Par analogie, le Buskers à Neuchâtel ne peut plus exister car il n'a plus d'espace de jeu au centre-ville à cause des terrasses. Cette année, le Buskers a été annulé à cause de ça, et non pas à cause de la crise sanitaire. Le centre-ville de Neuchâtel n'est plus utilisable par les Arts de rue.

Si l'on revient à La CDF, MM ne sait pas comment la Braderie peut obliger les cafetiers à ranger leurs terrasses pour laisser de la place aux forains. La Plage n'a jamais obtenu un tel droit. Certes, il a été formellement accepté qu'une partie des terrasses soit repoussée ; néanmoins, certains bistrotiers ne respectent pas ces règles du jeu. Cela débouche sur des rapports violents, qui poussent ces mêmes bistrotiers à perturber le bon fonctionnement des spectacles.

Pour résoudre ce problème, il faudrait une réglementation communale claire de l'utilisation de l'espace public à La CDF. La Plage n'utilisant la PM que 2 semaines – temps d'installation compris – par année, celle-ci passe au second plan, au profit d'autres acteurs qui l'utilisent de manière bien plus intensive. Mais la Ville devrait clarifier l'usage d'un tel espace public.

Mais le problème d'usage de l'espace public ne s'arrête pas à la PM. La Plage déplore la perte de la place des Forains (PF), transformée en parking d'échange. La PF était la seule place capable d'accueillir les « grands formats », de plus de 4 à 5'000 personnes. Cette place n'est aujourd'hui plus utilisable, que ce soit pour la Plage, les cirques, les forains... On a perdu toute la partie cirque à chapiteau. Il n'y a plus de lieu possible à La CDF pour faire ça.

¹² Par exemple tel bistrotier qui fait du dumping sur le prix des bières, qui monte des grills au milieu du public...

La PM est la seule grande place qui nous reste, maintenant qu'on a perdu la PF. La seule option qui nous restait pour accueillir les grands formats était d'avoir une PM totalement vide dans laquelle on puisse y mettre un tel public.

De plus, un grand espace vide n'est utilisable par les Arts de la rue que s'il n'y a pas trop de pollution sonore, provenant par exemple des bistrotiers, ou de fumées de grillades qui perturbent le spectacle des artistes.

Notre problème ne s'arrête donc pas à la PM, il est lié au statut de l'ensemble des espaces urbains. Nous sommes donc très embêtés pour l'année prochaine. Nous partons du principe que nous pourrions développer un format un peu plus grand, mais nous ne disposons pas de grands espaces.

Si l'on ne peut plus développer de grands formats, nous ne disposons plus d'arguments forts pour faire venir la presse nationale ou internationale. Autrement dit, nous ne pouvons plus concourir au « rayonnement » de la ville et du canton attendu par les politiques...

A titre de comparaison, la Ville de Neuchâtel a gardé les Jeunes Rives pour l'instant, pour accueillir des grandes manifestations proches du centre-ville... Il faudrait que le Service d'urbanisme développe plus avant une vision d'ensemble et systémique des espaces publics disponibles.

Pavés : si la PM est pavée – ce que MM trouve personnellement joli – l'usage de la place pour les Arts de rue va encore se restreindre. Les pavés ne permettent pas les prestations d'équilibristes. On diminue donc la diversité des spectacles susceptibles de s'y dérouler. Ceci dit, une place en pente pose le même problème... Mais quelque part, on fera avec les pavés.

L'installation d'une jolie place avec plein d'arbres, de terrasses et de bancs serait super pour la vie au quotidien, pour les habitant·e·s, mais nous ne pourrions plus utiliser une telle place. On doit faire circuler un public qui va de 10'000 à un peu plus de 20'000 personnes durant les grosses journées. La PM joue un rôle important dans cette circulation ; elle nous permet de déverser une partie de ce public, pour des gens qui recherchent un peu d'espace, un peu de respiration quand les autres lieux sont trop bondés.

L'espace de passage au nord de l'édicule du kiosque devient franchement limite pour faire passer un flux de personnes de 4 à 5'000 personnes entre les Six Pompes et la PM. La tente au milieu du chapiteau a été supprimée pour permettre aux gens de voir loin et donc de les inciter à se déplacer davantage afin d'éviter de trop grandes congestions potentiellement dangereuses. En effet, plus il y a d'obstacles à la vue, moins le public avance¹³.

En résumé, la Plage disposait de deux grandes places. Elle en a perdu une pour des questions de parking. Nous nous retrouvons avec une PM compliquée à gérer à cause des cafetiers et autres commerçants.

Propositions

Idéalement, il s'agirait de récupérer la place des Forains pour des usages ponctuels (2-3 semaines par année), par exemple en utilisant la rue du Collège comme parking provisoire, à l'instar de ce qui est prévu aux alentours de la Patinoire pour les matchs de hockey. De même, la petite place en dessous des TP devrait pouvoir redevenir publique et être mobilisée.

¹³ Ce constat empirique corrobore les propositions formelles de design paysager de la place que nous avons faites lors du second atelier de travail (2 oct.) auprès des participant·e·s.

Avec l'usage possible de la PF, on pourrait faire entrer des formats plus modestes dans la PM. Avec idéalement l'usage de l'espace à l'est de la fontaine, en maintenant cet espace relativement vide. En fait, la PM, en l'état actuel, est très bien réfléchi pour des manifestations car ses équipements sont faciles à démonter et remonter. Donc, si une partie de la place était démontable, ça serait idéal. Si la place devait être remplie d'arbres fixes, on l'utiliserait peut-être pour faire de plus petits formats, pour autant que l'on puisse discuter correctement avec les bistrotiers. Pour donner une idée des interactions entre bars et spectacles, même la place de Marronniers est trop proche du grand bar ; nous envisageons de réduire le grand bar ou de supprimer les spectacles à la place des Marronniers. Une des options est de diminuer les bars et d'aller chercher des financements autrement.

Idéalement, la piétonisation devrait englober un espace beaucoup plus grand, englobant les rues autour et la place de la Carmagnole.

Suivant la construction de la place, il faudrait qu'il y ait dans le sol des crochets aisément accessibles, à l'instar des pièces métalliques rondes qui encerclent la place. A l'époque, cela avait été installé pour arrimer le chapiteau. Il faudrait qu'il y ait de chaque côté une série de points d'accroche, utilisables pour un grand nombre de fêtes et d'installations qui viennent sur la place. Ça serait également intéressant d'avoir un système de bornes électriques enterrées. Il en faudrait au moins deux, pour obtenir du 32 ou 64 ampères.

Au sujet de la gestion de la PM et d'autres espaces publics, MM estime qu'une réglementation communale claire assortie de sanctions en cas de non respect est le moyen le plus adéquat pour régir des rapports qui sont fondamentalement de force entre les bistrotiers, les forains, les artistes de rue. De tels rapports sont épuisants pour notre organisation, quand bien même les bistrotiers souhaitent des animations pour attirer du monde...

MM constate que les espaces sur lesquels la Plage pouvait se dérouler commencent à coïncider. Où déborder ? Nous ne savons pas où aller. Il est exclu que nous allions par exemple aux Abattoirs. Personne ne se déplacera et nous devrions démultiplier les budgets consacrés aux artistes, budgets que nous n'avons pas. Ça n'est d'ailleurs pas qu'un problème chaux-de-fonnier. Neuchâtel connaît ce problème, et c'est bien plus grave à Lausanne. Quant aux Arts de rue à Paris... C'est de l'ordre de l'impossible.

MM fait également une distinction entre réglementation claire de l'usage des espaces publics et sur-réglementation relative aux actions possibles dans l'espace publique : par exemple l'usage d'armes à feu factices lors de spectacles qui doit être validé par une commission, l'utilisation d'animaux dans un spectacle qui demande deux interventions d'un vétérinaire et des services d'hygiène cantonaux, la fermeture d'une rue qui suppose l'autorisation de la Ville, de la police, des pompiers, etc.

MM serait favorable à la définition participative d'une réglementation de l'usage des espaces publics, en mettant autour de la table des représentant-e-s des Arts de rue, des commerçants, cafetiers, etc. Pour autant que les interlocuteur-trice-s soient ouvert-e-s au dialogue constructif.

NB décrit les principaux résultats du processus participatif et demande à MM de se positionner par rapport à ces résultats.

MM n'a rien contre une spécialisation fonctionnelle d'une des parties de la PM (ouest versus est de la fontaine). Par contre, il est davantage intéressé par un espace vide à l'Est de la fontaine parce que cet espace est beaucoup plus agréable à utiliser. Selon lui, les bâtiments plus modestes qui entourent cet espace rendent le lieu plus intimiste. La partie ouest de la place est beaucoup moins intime, à cause de la taille plus imposante des bâtiments. Par contre, la partie ouest peut accueillir des grands

spectacles. La partie Est est également plus intéressante à cause du son ; les spectacles y sont moins bruyants que sur la partie Ouest

Il faudrait pouvoir supprimer l'essentiel des terrasses pour déployer des grands formats sur la partie ouest de la PM, au cas où la PF n'est pas utilisable. L'enjeu principal est lié à la sécurité, si 6'000 personnes doivent être présentes sur la PM, parce que mettre une terrasse, c'est mettre les gens en danger, en cas de panique. En effet, la police impose des lieux de fuite en cas de problème ; les terrasses bloquent les lieux de fuite. Il faut comprendre que plus il y a de monde, plus l'agressivité monte. C'est la raison pour laquelle, la totalité de l'espace public doit être dédié à la Plage. Sinon les grands formats ne peuvent pas y avoir lieu.

Si la PF n'est pas disponible, il faut une place vide et il faut déplacer la fontaine, aplanir le sol et virer les terrasses. Si la partie Est accueille des équipements fixes (arbres majeurs), MM peut vivre avec la partie ouest disponible. Des solutions (panneaux de bois) peuvent être trouvées pour casser le son.

Enfin, selon MM, la Place de la Gare peut potentiellement accueillir des grands formats. Par contre, il y a deux obstacles : les passages de bus, tandis qu'une partie de la place appartient aux CFF. L'idéal serait de pouvoir occuper la totalité du parvis de la Gare, jusqu'au Pod. Mais les négociations avec les TRN et surtout les CFF sont compliquées.

Résumé d'entretien téléphonique avec François Dubois, directeur de Pro Senectute Arc jurassien (08.11.21)

Pro Senectute (PS) est une organisation attentive aux projets d'aménagement. Elle suggère globalement d'éviter tout aménagement qui représenterait un risque de chute.

PS propose de planifier des « lieux relais » sur la Place du Marché, à savoir un nombre suffisant de bancs permettant aux personnes âgées de faire une pause lorsqu'elles vont faire leurs courses, leur marché, etc.

L'âge s'accompagnant souvent de problèmes de vue, il serait opportun de prévoir des éléments optiques (de couleur jaune) permettant aux personnes âgées avec un déficit visuel de s'orienter.

En matière de revêtement au sol, PS et Pro Infirmis suivent généralement la même voie : les pavés ne représentent pas de problème, pour autant que ceux-ci soient peu bosselés, bien nivelés, correctement jointoyés et posés en arc de cercle.

De manière générale, PS soutient les projets urbains favorisant l'accessibilité, la sécurité et la convivialité.

Nicolas Babey